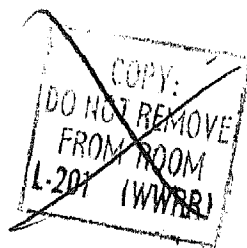




**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**



TWENTY-FIRST YEAR

1278 *th* MEETING: 17 MAY 1966

ème SÉANCE: 17 MAI 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1278)	1
Expression of thanks to the retiring President	1
Adoption of the agenda	2
Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409): Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2)	2

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1278)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	2

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud; lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

2

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements of the Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND SEVENTY-EIGHTH MEETING
Held in New York, on Tuesday, 17 May 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX-HUITIÈME SÉANCE
Tenue à New York, le mardi 17 mai 1966, à 10 h 30.

President: Mr. J. G. DE BEUS (Netherlands).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1278)

1. Adoption of the agenda
2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia addressed to the President of the Security Council (S/7285 and Add.1 and 2).

Expression of thanks to the retiring President

1. The PRESIDENT: Before the Council proceeds to take up its business for today, I should like, on behalf of all the members of the Council, to express our appreciation to Mr. Keita the representative of Mali for his activities as President of the Security Council last month. During Ambassador Keita's term of office the Council met twice to discuss the important question of Rhodesia which appears again today on the agenda of this meeting. I am sure the Council would like me to assure Mr. Keita of our appreciation for the way in which he presided over those discussions, and particularly for the fact that during the discussions under his leadership the Council was able to arrive at such a highly important decision on this particular subject [resolution 221 (1966)].

2. Mr. KEITA (Mali) (translated from French): Mr. President, I wish to tell you how deeply touched I am by the kind words you have just said about me. I should like also, as a newcomer to whom you and all the other members of the Council gave a very special welcome,

Président: M. J. G. DE BEUS (Pays-Bas).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1278)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

Remerciements au Président sortant

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant d'aborder l'ordre du jour de la présente séance, je désire exprimer, au nom de tous les membres du Conseil, notre reconnaissance envers M. Keita, le représentant du Mali, pour la manière dont il s'est acquitté de ses fonctions de président durant le mois de mai. Au cours de son mandat, le Conseil s'est réuni à deux reprises afin de traiter de l'importante question de la Rhodésie du Sud qui figure à nouveau aujourd'hui à son ordre du jour. Je pense me faire l'interprète des membres du Conseil en assurant M. Keita de notre gratitude pour la façon dont il a présidé ces discussions, qui ont permis au Conseil de prendre une décision très importante sur cette question [résolution 221 (1966)].

2. M. KEITA (Mali): Monsieur le Président, je tiens à vous dire que je suis extrêmement sensible aux paroles bienveillantes que vous avez bien voulu prononcer à mon égard; je voudrais aussi, en ma qualité de cadet auquel vous avez, vous-même et tous

to tell you I am certain that your outstanding qualities will contribute to the smooth functioning of this important body, the Security Council. Together with my sincere wishes for great success during this month of May, I should like also and especially to assure you of the complete, loyal, frank and friendly co-operation of the Malian delegation in furthering the interests of the United Nations, whose ideals my country holds so dear.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2)

3. The PRESIDENT: Requests to be allowed to participate without vote in the Council's discussion of the question on its agenda have been received from the representatives of India, Pakistan, Senegal, Zambia and Algeria [S/7292, S/7295, S/7297, S/7298 and S/7299]. In addition to those documents, I have just received a letter [S/7301] from the Permanent Representative of Sierra Leone, who also asks to be allowed to participate in the debate under rule 37 of the provisional rules of procedure.

4. If there are no objections, I shall take it that, in accordance with the usual practice, the members of the Council agree that the representatives of the six countries I have just mentioned shall be invited to participate without the right to vote in the discussion of this question.

At the invitation of the President, Mr. G. Parthasarathi (India), Mr. Amjad Ali (Pakistan), Mr. D. Thiam (Senegal), Mr. S. M. Kapwepwe (Zambia), Mr. M. A. Rahal (Algeria), and Mr. F. P. Karefa-Smart (Sierra Leone) took places at the Council table.

5. The PRESIDENT: Before I call on the first speaker on my list, I should like to draw attention to document S/7285/Add.1, which contains a draft resolution on the question before us sponsored by Mali, Nigeria and Uganda.

6. The first name inscribed on my list of speakers is that of the Foreign Minister of Zambia, whom I now call upon.

les autres membres du Conseil, réservé un baptême de choix, vous dire ma certitude que vos qualités éminentes contribueront à la bonne marche des travaux d'un organe aussi important que le Conseil de sécurité. En vous souhaitant très sincèrement un grand succès durant ce mois de mai, je tiens également et surtout à vous assurer de la collaboration totale, loyale, franche et amicale de la délégation du Mali, dans l'intérêt des Nations Unies dont les idéaux sont si chers à mon pays.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2)

3. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Plusieurs demandes ont été présentées en vue de participer, sans droit de vote, à la discussion de la question à notre ordre du jour; elles émanent des représentants de l'Inde, du Pakistan, du Sénégal, de la Zambie et de l'Algérie [S/7292, S/7295, S/7297, S/7298 et S/7299]. Outre ces documents, je viens de recevoir une lettre [S/7301] du représentant du Sierra Leone, qui demande lui aussi à participer aux débats conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

4. Conformément à la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter les représentants des six pays que j'ai mentionnés à participer sans droit de vote à la discussion et à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. G. Parthasarathi (Inde), M. Amjad Ali (Pakistan), M. D. Thiam (Sénégal), M. S. M. Kapwepwe (Zambie), M. A. Rahal (Algérie) et M. F. P. Karefa-Smart (Sierra Leone) prennent place à la table du Conseil.

5. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, j'attire l'attention sur le document S/7285/Add.1, qui contient un projet de résolution sur la question dont nous sommes saisis, projet présenté par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda.

6. Le premier orateur inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de la Zambie, à qui je donne la parole.

7. Mr. KAPWEPWE (Zambia): First I wish to express my thanks for the favourable response to my request to be allowed to speak at this meeting of the Security Council. As representatives are aware, my Government is one of those who requested the immediate convening of the Security Council in order to examine the situation in Southern Rhodesia.

8. The rebellion in Southern Rhodesia continues to threaten the peace and security of Zambia, Africa and the world. In asking for this urgent meeting of the Security Council, my Government is hopefully convinced that the Council will take a firm hand, in line with the gravity of the situation, and call for concrete and effective measures to quell the rebellion in Southern Rhodesia at the earliest date.

9. My Government attributes paramount importance to this meeting of the Security Council. We have been patient with the developments across our borders. Since the proclamation of the unilateral declaration of independence my Government has been patient, and has steered away from the execution of any rash measures that might further increase tension and inflame the elements of unreason. This calm and sobriety on our part should not be misunderstood as an indication of fear. As a Member of the United Nations, we are guided by its Charter, and we have been advocates of peace. In the interest of peace, we have been patient. In the interest of peace, we have urged the United Kingdom Government to undertake its duty in Southern Rhodesia, to liquidate the rebel régime of Ian Smith and to grant freedom and independence to the people of Southern Rhodesia in accordance with the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples. Our demands have been in accord with the United Nations Charter and with the past resolutions adopted by the General Assembly and the Security Council on this issue. In this respect, because of our love of peace, we have sought to maintain a state of calm forbearance even when an insidious racist tumour remains threateningly poised at our very border.

10. Zambia is the only democratic African State having a common border with the colony of Southern Rhodesia. All political, social and economic developments in Southern Rhodesia are therefore of direct concern to us. Furthermore, from 1953 to 1963 we were tied to Southern Rhodesia in the Central African Federation. This Federation left us with a legacy of common services: the Kariba dam, on the dividing Zambezi River, has its generating equipment on the Southern Rhodesian side of the border, and the Rhodesia Railway, which carries our trade to and from the port of Beira in Mozambique, and goes through Southern Rhodesia. Therefore, due to the now defunct Federation, Zambia's economic foundations were tied to Southern Rhodesia. This unfavourable state of affairs is something that we inherited as an independent State from the colonial Power, the United Kingdom, which it must be noted had imposed that Federation against the will and wishes of the African majority in Zambia.

7. M. KAPWEPWE (Zambie) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu répondre favorablement à ma demande de prendre la parole à cette réunion du Conseil. Comme on le sait, mon gouvernement est de ceux qui ont demandé que le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour examiner la situation en Rhodésie du Sud.

8. La rébellion en Rhodésie du Sud continue de menacer la paix et la sécurité de la Zambie, de l'Afrique et du monde entier. Mon gouvernement a demandé cette réunion urgente parce qu'il espère vivement que le Conseil montrera la fermeté qu'appelle la gravité de la situation et qu'il demandera que soient prises des mesures concrètes et efficaces pour réprimer le plus rapidement possible la rébellion en Rhodésie du Sud.

9. Mon gouvernement attache la plus grande importance à cette réunion du Conseil. Nous nous sommes montrés patients devant l'évolution de la situation de l'autre côté de nos frontières. Depuis la proclamation de la déclaration unilatérale d'indépendance, mon gouvernement a fait preuve de patience et a évité de prendre des mesures hâtives qui auraient pu aggraver la tension et exciter les passions. Toutefois, ce calme et cette retenue de notre part ne doivent pas être interprétés comme une manifestation de peur. En tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, nous nous inspirons de la Charte et nous nous sommes conduits en défenseurs de la paix. C'est dans l'intérêt de la paix que nous avons fait preuve de patience; c'est dans l'intérêt de la paix que nous avons invité le Gouvernement du Royaume-Uni à faire son devoir en Rhodésie du Sud, à mettre fin au régime rebelle d'Ian Smith, à accorder la liberté et l'indépendance à la population sud-rhodésienne conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Nos revendications sont conformes à la Charte des Nations Unies, aux résolutions déjà adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. A cet égard, parce que nous voulons la paix, nous avons cherché à maintenir un climat de calme et de modération alors même qu'une insidieuse infection raciste continue à menacer notre frontière.

10. La Zambie est le seul Etat démocratique africain ayant une frontière commune avec la colonie de Rhodésie du Sud. Tous les événements politiques, sociaux et économiques de Rhodésie du Sud nous intéressent de façon directe. En outre, de 1953 à 1963, des liens nous unissaient à la Rhodésie du Sud au sein de la Fédération d'Afrique centrale. Cette fédération nous a laissé en partage certains services communs. Le barrage de Kariba, sur le fleuve frontière du Zambèze, a sa centrale du côté rhodésien de la frontière. De même, les chemins de fer rhodésiens qui assurent tous les échanges commerciaux de la Zambie avec Beira en Mozambique, traversent la Rhodésie du Sud. Donc, du fait de cette fédération maintenant défunte, les structures économiques de la Zambie sont tributaires de la Rhodésie du Sud. Cette conjoncture défavorable est un legs de la puissance coloniale, le Royaume-Uni qui, on doit le noter, avait imposé ladite fédération contre la volonté et les désirs de la majorité africaine de Zambie.

11. Since the usurpation of rebel rule in Southern Rhodesia, a very grave and dangerous situation has arisen regarding these common economic services that are of vital importance to the development of Zambia. The rebels have already threatened to cut off our rightful share of hydroelectric power generated by the Kariba dam, and indeed by their many threats and pronouncements they have made it known that their ultimate objective is to strangle the Zambian economy and to make our Republic their political hostage.

12. I have elaborated on all these evil designs of the rebel régime in Southern Rhodesia, not because of fear but rather because I wish to impress on members of the Security Council the grave threat to peace and security that is inherent in the Southern Rhodesian rebellion, and the need for urgent forceful action as is recognized by the present draft resolution submitted with the wish of all African States, by Mali, Nigeria and Uganda.

13. The rebellion in Southern Rhodesia is a matter of foremost concern to my Government. We are not prepared to tolerate indefinitely the racist minority régime in Southern Rhodesia; it is a tumour that must be surgically removed from Africa. This Smith régime is in open violation of all that we stand for in Zambia and at the United Nations.

14. Since Zambia's independence we have sought to develop social and political institutions based on non-racialism, where people could live, work and play together in an atmosphere devoid of all racial prejudices, with the aim that the individual would be judged by his creative human contribution without recourse to the colour of his skin.

15. The unilateral declaration of independence of Rhodesia is a crime against the Zimbabwe people, who have an inalienable right to freedom and independence in their own homeland. The unilateral declaration of independence is also an insult to this very world body, because it violated the Charter and the democratic norms that we have established in the name of justice, decency and world peace.

16. My Government acknowledges the irrefutable fact that the United Kingdom Government is fully responsible for the establishment and the present survival of the racist minority régime in Southern Rhodesia. The United Kingdom Government has enough power at its command to crush Ian Smith and his fellow criminals who are imposing an illegal rule of terror on the Zimbabwe people. The United Kingdom Government has in the past used naked force to crush African nationalist movements in other colonies but today the United Kingdom Government refuses to use like measures against the present rebels, who have absolutely no mandate from the majority of the people of Southern Rhodesia. British troops have been rushed to many corners of the globe where Britain has her colonies; for example, in Kenya, British Guiana and Aden. Yet in the present circumstances in Southern Rhodesia the United Kingdom Government rejects the

11. Depuis que les rebelles ont usurpé le pouvoir en Rhodésie, ces services économiques communs d'importance vitale pour le développement de la Zambie sont gravement compromis. Les rebelles ont déjà menacé de nous priver de la part qui doit nous revenir de l'énergie hydroélectrique provenant du barrage de Kariba et, en fait, ils ont indiqué, dans leurs nombreuses déclarations et menaces, que leur intention ultime était de paralyser l'économie de la Zambie et de faire de notre République un otage politique.

12. Si j'ai parlé en détail des sinistres desseins du régime rebelle de la Rhodésie du Sud, ce n'est pas par crainte, mais parce que je voudrais que les membres du Conseil de sécurité se rendent bien compte de la menace grave que constitue pour la paix et la sécurité, la rébellion en Rhodésie du Sud ainsi que de la nécessité urgente d'agir énergiquement, comme il est reconnu dans le projet de résolution présenté par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda, en conformité avec les désirs de tous les pays africains.

13. La rébellion en Rhodésie du Sud inquiète mon gouvernement au plus haut point. Nous ne sommes nullement disposés à tolérer indéfiniment le régime raciste minoritaire. C'est une gangrène qu'il faut enlever d'Afrique. Le régime de Smith constitue une violation flagrante de tous les principes auxquels sont attachées la Zambie et les Nations Unies.

14. Depuis notre accession à l'indépendance, nous nous sommes efforcés de développer des institutions sociales et politiques dénuées de tout racisme, permettant aux populations de vivre, de travailler et de s'épanouir dans une atmosphère exempte de tous préjugés raciaux, afin que l'homme soit jugé en fonction de sa valeur humaine et non de la couleur de sa peau.

15. La déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie est un crime contre le peuple du Zimbabwe qui a un droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance dans sa propre patrie. Cette déclaration unilatérale d'indépendance est aussi un outrage à l'Organisation internationale elle-même, parce qu'elle viole la Charte et les principes démocratiques qui ont été établis au nom de la justice, de la décence et de la paix mondiale.

16. Mon gouvernement considère comme irrefutable le fait que le Gouvernement britannique est entièrement responsable de l'établissement et du maintien à l'heure actuelle du régime minoritaire raciste de Rhodésie du Sud. Le Gouvernement britannique dispose d'une puissance suffisante pour écraser M. Ian Smith et ses complices qui imposent un régime illégal de terreur au peuple du Zimbabwe. Le Gouvernement britannique a déjà utilisé la force brutale pour écraser les mouvements nationalistes africains dans d'autres colonies; or, aujourd'hui, il se refuse à employer de semblables mesures à l'encontre des rebelles qui n'ont reçu absolument aucun mandat de la majorité de la population de la Rhodésie du Sud. Les Britanniques ont envoyé des troupes en bien des coins du monde où se trouvaient leurs colonies, au Kenya, en Guyane britannique et à Aden par exemple; mais dans les circonstances ac-

very principle of the application of force.

17. Moreover the United Kingdom Government went so far as to rule out the use of force even long before the unilateral declaration of independence, and that no doubt gave the rebels a psychological boost to implement their odious threats with impunity. The United Kingdom Government had, therefore, created a climate suitable for the birth of the Smith régime, and after its establishment the United Kingdom Government undertook the dubious policy of "economic sanctions" which was known from the start to be futile and ineffective as a weapon against a racist minority rebellion within a colonial territory.

18. As my Government had long before communicated to the United Kingdom Government, it has now been proved that economic sanctions of a permissive nature alone cannot work. The United Kingdom Government has now gone on its knees to talk to the rebels even after the British Parliament and the whole outside world were told that Ian Smith is a "rebel" and would not be recognized by the United Kingdom Government. Today, while we are speaking, the United Kingdom Government is holding a conference with the so-called delegates of the Smith régime. There is obvious duplicity in all this; one standard of brutality is set for African peoples, who are oppressed by force of arms in their own homeland, while economic measures of a permissive nature are sufficient punishment for European rebel settlers. Indeed, it has been advocated in certain British quarters that even punitive economic measures should not be taken against the rebels. This is an attitude of racism pure and simple, and the United Kingdom Government is not fooling Africa on this issue.

19. Most of the European settlers in Southern Rhodesia were not born there; most of them are imports from abroad, who have gone there to ride on the backs of the Zimbabwe people by brutal methods of exploitation and oppression. These European settlers live a life of privilege because of the bounty derived from low-paid forced labour.

20. The United Kingdom Government, as recently as 1961, imposed an oppressive constitution on Southern Rhodesia in which absolute political power was left in the hands of 200,000 Europeans in a population of 4 million. Today, Africans outnumber the European settlers by a ratio of eighteen to one. Furthermore the United Kingdom Government allowed the Southern Rhodesian racists to arm themselves to the hilt. This was an act of treachery for a colonial Power never permits its colonial peoples to control their own defence. Defence has always been in the hands of the administering Power. Southern Rhodesia was therefore an exception, and it is obvious that this was done on ethnic grounds. The racists were given an opportunity to rob their own independence from the administering Power, while the latter seeks to absolve itself from all blame for not crushing the rebellion; the reason given, of course, is that the rebels are too well armed and that too much bloodshed would result. Nevertheless

tuelles en Rhodésie, le Gouvernement britannique rejette le principe même de l'emploi de la force.

17. Le Gouvernement britannique est allé même jusqu'à exclure le recours à la force longtemps avant la déclaration unilatérale d'indépendance, et ceci n'a pas manqué de constituer pour les rebelles un encouragement psychologique qui leur a permis de mettre impunément à exécution leur odieuse menace. Le Gouvernement britannique a donc créé un climat favorable à la naissance du régime d'Ian Smith et ensuite il a mis en œuvre une politique douteuse de sanctions économiques que l'on savait au départ être une arme vaine et inefficace contre la rébellion d'une minorité raciste dans un territoire colonial.

18. Il me semble que nous avons eu maintenant la preuve — comme le Gouvernement zambien l'avait prêté au Gouvernement britannique — que des sanctions économiques non obligatoires ne sont pas suffisantes pour donner des résultats. Le Gouvernement britannique est maintenant à genoux pour avoir des entretiens avec les rebelles, alors que l'on avait annoncé au Parlement et au monde que Ian Smith était un rebelle et que le Gouvernement britannique ne reconnaissait pas son régime. Mais aujourd'hui, alors que nous discutons cette question, le Gouvernement britannique confère avec les prétendus représentants du régime Smith. Cette attitude témoigne d'une duplicité évidente; la brutalité est la norme pour les peuples africains que l'on écrase par la force des armes dans leur propre pays, mais pour les colons rebelles européens des sanctions économiques facultatives constituent un châtiment suffisant. En fait, certains milieux britanniques ont même dénoncé l'application de mesures punitives économiques quelconques contre les rebelles. Voilà bien du racisme pur et simple, et le Gouvernement britannique ne dupes pas l'Afrique sur le problème.

19. La majeure partie des colons européens de la Rhodésie du Sud ne sont même pas nés dans ce pays. La plupart sont de souche étrangère et sont venus dans ce pays pour exploiter le peuple du Zimbabwe par des méthodes brutales d'oppression et de domination. Les colons européens sont des privilégiés grâce aux bénéfices qu'ils tirent d'un travail forcé et mal payé.

20. Même encore en 1961, le Gouvernement britannique a imposé à la Rhodésie du Sud une constitution instituant un régime d'oppression où 200 000 Européens ont un pouvoir politique absolu sur une population de 4 millions d'habitants. Aujourd'hui, les Africains sont 18 fois plus nombreux que les Européens. En outre, le Gouvernement britannique a permis aux racistes de la Rhodésie du Sud de s'armer jusqu'aux dents, ce qui était un acte de trahison puisqu'une puissance coloniale ne laisse jamais aux colons la responsabilité de leur défense. Cette défense a toujours été entre les mains de la Puissance administrante. A cet égard, la Rhodésie du Sud a donc été une exception manifestement motivée par des considérations ethniques. On a donné l'occasion aux racistes de ravir leur indépendance à la Puissance administrante, tandis que cette dernière cherche à s'absoudre de toute responsabilité de ne pas avoir écrasé la rébellion en affirmant que ce serait faire couler trop de sang, les rebelles étant très bien armés.

no one doubts that Britain has the capacity to crush the rebels with a minimum in loss of lives. On the contrary, the usurpers are given a free hand to hold African hostages and to perpetrate a rule of terror and fascism on the Zimbabwe people.

21. My Government insists that the United Kingdom must stop shirking its responsibility and duty in Southern Rhodesia and must take immediate measures, as it has done in other colonies, by using force as is now necessary to quell the rebellion in Southern Rhodesia. It must be made clear that, in calling for the use of military action, Zambia is not motivated by a desire to destroy lives in Southern Rhodesia. Rather, we are guided by a genuine desire to avoid a more dangerous situation which would lead to a greater loss of human life unless the cancer is not urgently removed. The longer these rebels are allowed to consolidate themselves, the greater will be the tragedy.

22. Immediately after the liquidation of the rebels, the United Kingdom Government must suspend the 1961 Constitution, Africans will not accept a return to the 1961 Constitution. The United Kingdom Government must call a constitutional conference in which representatives of all political parties would take part, with a view to making a new constitutional arrangement on the basis of universal adult franchise according to the principle of one man, one vote, and fixing the earliest possible date for independence. Of course, all the political leaders who are detained and restricted must first be released in order to participate as leaders in the conference which I have suggested.

23. In the present draft resolution submitted on the behalf of all African States by Mali, Nigeria and Uganda, we call upon the United Kingdom, the administering Power, to use force, as is now necessary to quell the rebellion in Southern Rhodesia, and we appeal to States Members of the United Nations to sever all economic relations with the rebel régime.

24. British policy of economic sanctions has failed, and in the first place it is ridiculous for an administering Power to resort to the use of economic punishment in dealing with a small racist minority in its territory. We therefore call upon the United Kingdom Government to use necessary force, and, in keeping with our past promises, we are prepared, should it be necessary, to accommodate the British military presence which has as its objective the liquidation of the racist minority régime. We are prepared, I repeat, to offer our soil for the use of British troops if their objective is to crush the Smith régime.

25. Excuses have been ventilated to the effect that Zambia would be endangered if military operations were to be undertaken against the Southern Rhodesian rebels. We are quite aware of that, but we prefer to stand for our principles, and not for insecure materi-

Mais personne ne doute que le Royaume-Uni soit capable d'écraser la rébellion sans grandes pertes humaines. Au contraire, on autorise les usurpateurs à garder les Africains comme otages et à soumettre le peuple du Zimbabwe à un régime fasciste de terreur.

21. Mon gouvernement demande instamment au Royaume-Uni de cesser de manquer à ses responsabilités et à son devoir à l'égard de la Rhodésie du Sud, de prendre des mesures immédiates, comme il l'a fait dans le cas d'autres colonies, et de recourir à la force pour réprimer la rébellion, puisque c'est maintenant nécessaire. Il convient de préciser qu'en demandant le recours à la force armée, la Zambie n'est pas animée du désir de supprimer des vies humaines en Rhodésie du Sud. Au contraire, elle est animée du désir sincère d'empêcher que la situation devienne plus dangereuse, ce qui entraînerait la perte d'un plus grand nombre de vies humaines si le cancer n'est pas extirpé immédiatement. Plus on laisse les rebelles consolider leur position, plus la tragédie sera grave.

22. Dès que le Gouvernement britannique aura liquidé les rebelles, il devra suspendre la Constitution de 1961. Les Africains n'accepteront pas de revenir à la Constitution de 1961. Le Gouvernement britannique doit réunir une conférence constitutionnelle à laquelle participeraient les représentants de tous les partis politiques afin de s'entendre sur de nouvelles mesures constitutionnelles fondées sur le suffrage universel des adultes selon le principe "à chacun une voix" et d'arrêter la date la plus proche possible pour l'indépendance. Bien entendu, tous les dirigeants politiques qui sont actuellement détenus et dont la liberté de mouvement est soumise à des restrictions devront d'abord être libérés afin de participer à cette conférence en tant que dirigeants de leurs partis.

23. Dans le projet de résolution présenté au nom de tous les pays africains par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda, nous prions le Royaume-Uni, puissance administrante, de recourir à la force pour réprimer la rébellion en Rhodésie du Sud, puisque elle s'avère maintenant nécessaire, et nous lançons un appel aux Etats Membres pour qu'ils rompent toutes relations économiques avec le régime rebelle.

24. La politique britannique de sanctions économiques a échoué, et il est absurde de toute façon que la Puissance administrante ait recours à un châtement économique lorsqu'il s'agit de faire entendre raison à une petite minorité raciste dans un de ses territoires. Nous demandons donc au Gouvernement britannique d'utiliser la force, ce qui est indispensable, et, comme nous l'avons déjà promis, nous sommes prêts, si besoin est, à accepter une présence militaire britannique qui aurait pour but de liquider le régime raciste minoritaire. Nous sommes prêts, je le répète, à laisser les troupes britanniques utiliser notre sol si leur objectif est d'écraser ce régime de Smith.

25. Des excuses ont été invoquées en alléguant que la Zambie serait en danger si des opérations militaires étaient entreprises contre les rebelles en Rhodésie du Sud. Nous en sommes bien conscients, mais nous préférons défendre nos principes plutôt

alism. We prefer to make sacrifices like honourable men rather than to live as traitors. Therefore, we offer the United Kingdom Government our territory and invite them to come and use it if that is necessary, for carrying out their duty.

26. Zambia cannot be expected to continue to cooperate any longer with the United Kingdom Government in its ineffective policy in Southern Rhodesia. We want something positive. There is no doubt that Zambia has already made great sacrifices; we had to airlift our economic supplies of petroleum and other goods; we had to seek new trade routes; we had to divert our human and capital resources, from our present transitional economic development plan in order to solve new problems that arose; we had to institute petrol rationing; we had to seek new sources of supply for our imports that normally come from Southern Rhodesia; and these necessary measures, for which we are not responsible, have created hardships and great dislocations in our economic life.

27. We have come here not to score a point against the British. We have come here as human beings, appealing to fellow human beings to look at the problem as a humanitarian one. It has been wisely said that when the bird is in distress it runs to the nest; when the beast is in distress it runs to the den; and when man is in distress he runs to seek his fellow-men. And thus we come to you our fellow-men; we look at this problem as one which concerns human beings. We would be happy if this problem could be solved without bloodshed. We do not believe in violence but violence is already taking place on the Zimbabwe people, and in the name of justice, democracy and peace it must be crushed.

28. Finally, I would like to stress that my Government is shocked by the present talks now being undertaken between the United Kingdom Government and the Smith régime; this situation is truly a disgrace, because we have been told by the same United Kingdom Government that Sir Humphrey Gibbs, the Governor of Southern Rhodesia, is still the representative of the United Kingdom Government in all constitutional matters having to do with Southern Rhodesia. Unfortunately, as members must have seen in the Press, the United Kingdom Government has asked Smith to send three representatives to London to meet in joint talks with three United Kingdom Government representatives. We consider this an indication of British initiative in recognizing the illegal Smith régime.

29. My Government had co-operated in every way possible with the United Kingdom Government on the Southern Rhodesian question, but the United Kingdom Government has now openly demonstrated to us that its word cannot be trusted. It must be recalled that the United Kingdom Government had ruled out the holding of any talks with Ian Smith in the same way as it had promised that economic sanctions would work in a matter of weeks. After six months the rebels have still been allowed to hold power and the United

que des contingences matérielles incertaines. Nous préférons faire des sacrifices pour défendre notre honneur plutôt que de nous conduire en traîtres. C'est pourquoi, nous offrons notre territoire au Gouvernement britannique et nous l'invitons à l'utiliser, si cela est nécessaire, pour accomplir son devoir.

26. On ne peut pas s'attendre à ce que la Zambie continue de coopérer avec le Gouvernement britannique à la politique inefficace qu'il pratique à l'égard de la Rhodésie du Sud. Nous souhaitons une action plus positive. Il n'est pas douteux que la Zambie a déjà consenti des sacrifices importants en ayant recours à la voie aérienne pour assurer son approvisionnement en pétrole et autres produits, en cherchant de nouvelles voies commerciales, en détournant ses ressources en capital et en personnel du plan provisoire de développement économique afin de pouvoir résoudre les nouveaux problèmes que la situation a créés, en rationnant l'essence, et en recherchant d'autres sources d'approvisionnement pour les produits qu'elle importait de la Rhodésie du Sud. Toutes ces mesures indispensables et dont nous ne sommes pas responsables ont créé des difficultés et gravement perturbé notre vie économique.

27. Nous ne sommes pas venus ici pour marquer un point contre les Britanniques, mais pour adresser un appel à d'autres êtres humains et leur demander de considérer ce problème comme un problème humanitaire. On a dit avec sagesse que dans la détresse l'oiseau retourne au nid, l'animal à son antre et que l'homme se tourne vers ses frères. Et ici, nous nous tournons vers nos frères; pour nous, ce problème doit être considéré sous un angle humanitaire. Nous serions heureux qu'il soit résolu sans effusion de sang. Nous ne croyons pas à la violence, mais elle est déjà employée contre le peuple du Zimbabwe et elle doit être supprimée, au nom de la justice, de la démocratie et de la paix.

28. Enfin, je voudrais souligner que mon gouvernement réprovoque les entretiens qui ont lieu actuellement entre le Gouvernement britannique et le régime Smith. Cette situation est vraiment honteuse parce que ce même gouvernement britannique nous a dit que sir Humphrey Gibbs, gouverneur de la Rhodésie du Sud, est encore constitutionnellement le représentant du Gouvernement britannique pour toutes les questions d'ordre constitutionnel. Malheureusement, comme les membres du Conseil ont dû le relever dans la presse, ce gouvernement a demandé à Smith d'envoyer trois représentants à Londres pour des entretiens avec trois représentants du Royaume-Uni. Nous estimons que cela indique un premier pas vers la reconnaissance du régime illégal de Smith.

29. Mon gouvernement a coopéré à tous égards avec le Gouvernement britannique sur la question de la Rhodésie du Sud, mais le Gouvernement britannique nous a maintenant montré ouvertement qu'on ne peut lui faire confiance. Il convient de rappeler que le Gouvernement britannique avait exclu tout entretien avec Ian Smith, de même qu'il avait assuré que des sanctions économiques s'avéreraient efficaces en quelques semaines. Or, six mois plus tard, on autorise encore les rebelles à détenir le pouvoir et le Gou-

Kingdom Government has given them what is now tantamount to de facto recognition by pursuing the present talks against the wishes of the African States and without the representatives of the Zimbabwe people, whose immediate interest is at stake. Standing on our principles, we in Zambia have refused to meet with the illegal Smith officials to discuss our common economic services.

30. We have been appalled by the British silence on the clashes between the nationalist freedom fighters and the rebel security forces at Sinoia. This incident demonstrates once more the grave threat to peace and security inherent in the Southern Rhodesian rebellion.

31. I wish to conclude by stating that my Government would compromise with nothing less than the complete liquidation of the racist minority régime and the implementation of majority rule in Southern Rhodesia in accordance with the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, as contained in General Assembly resolution 1514 (XV) of 14 December 1960. We call upon the democratic and peace-loving peoples of the world to join forces with us in seeing that independence is granted only on the basis of majority rule, which, to us, is the only guarantee for the political rights of all the peoples of Southern Rhodesia. This is also the surest way to peace, dignity and prosperity for the inhabitants of the colony.

32. The PRESIDENT: I now call on the Foreign Minister of Senegal.

33. Mr. THIAM (Senegal) (translated from French): I should like first to thank you, Mr. President, for allowing me to speak before the Security Council in order to present my delegation's point of view on this question, which the Council must once again debate. I shall be rather brief, as my colleague, the Foreign Minister of Zambia, has already set forth the point of view which is unanimously shared by all the African delegations.

34. In April 1965 [1194th meeting] I had an opportunity to say here how proud my country was to have been designated by the Organization of African Unity, along with Algeria and Zambia, to express the view of the African States on the question of Rhodesia. It is thus not the first time that Africans have come before the Security Council to deplore the situation created in that part of Africa and to appeal to the United Kingdom and all the great Powers to take adequate steps to avoid an explosion of racial hatred there.

35. I consider it unnecessary to go over all the aspects of the Rhodesian case again. The essential factors have already been stated several times and the question has been studied from all angles. All the resolutions adopted by the General Assembly the Security Council has thus far proved ineffective. The reasons are, on the one hand, that the Government

vernement britannique les a reconnu de facto, pour ainsi dire, en organisant les entretiens qui se déroulent actuellement contre le gré des Etats africains et sans que soit représenté le peuple du Zimbabwe dont les intérêts immédiats sont en jeu. Selon ses principes, la Zambie a refusé de rencontrer les représentants officiels de Smith pour discuter de problèmes communs.

30. Nous avons été scandalisés que le Royaume-Uni se taise sur les échauffourées qui ont opposé les partisans nationalistes et les forces de sécurité des rebelles à Sinoia. Ces faits prouvent que la rébellion en Rhodésie du Sud constitue une menace de plus en plus grande pour la paix et la sécurité.

31. Je terminerai en indiquant que mon gouvernement n'acceptera aucun compromis, qu'il demande la liquidation complète du régime minoritaire des racistes et l'application de la loi de la majorité en Rhodésie du Sud conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux énoncée dans la résolution 1514 (XV) adoptée le 14 décembre 1960 par l'Assemblée générale. Nous lançons un appel aux peuples démocratiques et pacifiques du monde pour qu'ils unissent leurs forces aux nôtres afin que l'indépendance ne soit accordée que sur la base de la règle de la majorité qui, à nos yeux, constitue la seule garantie pour l'ensemble de la population de la Rhodésie du Sud de jouir de ses droits politiques. C'est également pour les habitants de cette colonie la voie la plus sûre vers la paix, la dignité, la prospérité.

32. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Sénégal.

33. M. THIAM (Sénégal): Je voudrais avant tout vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir autorisé à prendre la parole devant le Conseil de sécurité pour exposer le point de vue de ma délégation sur cette affaire dont le Conseil doit débattre de nouveau. Je serai d'ailleurs assez bref étant donné que mon collègue, le Ministre des affaires étrangères de la Zambie, a déjà exposé le point de vue qui est unanimement partagé par l'ensemble des délégations africaines.

34. J'ai eu l'occasion, au mois d'avril 1965 [1194ème séance], de vous dire combien mon pays était fier d'avoir été désigné par l'Organisation de l'unité africaine, en même temps que l'Algérie et la Zambie, pour défendre le point de vue des Etats africains sur l'affaire de la Rhodésie. Ce n'est donc pas la première fois que des Africains se présentent devant vous pour déplorer la situation créée dans cette partie de l'Afrique et pour faire appel à la Grande-Bretagne et à toutes les grandes puissances afin que des mesures adéquates soient prises pour éviter une explosion de haine raciale dans cette partie de notre continent.

35. Je crois inutile de reprendre tous les éléments du dossier rhodésien. L'essentiel a été dit à plusieurs reprises et la question a été étudiée sous tous ses aspects. Toutes les résolutions adoptées soit par l'Assemblée générale, soit par le Conseil de sécurité, se sont révélées jusqu'à présent sans effet parce que, d'une part, le gouvernement installé à Salisbury a

installed at Salisbury has hurled an unprecedented challenge at the United Nations and all its Members, a challenge which has not been met and, on the other hand, that the United Kingdom itself has not yet taken the measures expected of it, in particular, the use of force.

36. The United Kingdom has taken refuge in arguments of one kind or another in refusing to resort to force to repress the rebellion of the white settlers in Southern Rhodesia. It is really difficult to understand this attitude—except that we understand it only too well. Is there any need to recall that, in the recent past the United Kingdom used force, scorning right and justice, to repress what it called at the time the rebellion or insubordination of the peoples it had colonized? It used force against the United States when the thirteen colonies which constituted the kernel of that country separated themselves from the British Crown. It resorted to force against India, against the nationalists of Kenya who at the time were called the Mau Mau rebels. Recently it suspended the Constitution of British Guiana and dispatched military forces there under the noble pretext, in its own eyes, of protecting the people of the country and preventing racial disturbances. What finally are we to say of the protectorates of South Arabia whose fate is often bound to the whim of this or that British governor serving there? These examples are eloquent enough to prove to us that the United Kingdom, if it wishes and when its interests makes it necessary, does not hesitate for a single moment to resort to force.

37. The United Kingdom's hesitancy is all the more unpardonable because it is directly responsible for the present situation in Southern Rhodesia. Had not the United Kingdom granted autonomy to Southern Rhodesia in 1923, we should not have witnessed the drama taking place there today. Had the United Kingdom not accepted the establishment of selective suffrage, the Constitution of 1961—for whose abrogation the United Nations has called in vain—would never have seen the light of day. Had the United Kingdom been willing to treat the leaders of the African national movements as valid spokesmen, it would not today have had to seek negotiations with a régime which the entire international community condemns.

38. We shall not stop repeating that the Rhodesian affair is a test for the United Nations. If the United Nations does not succeed in settling this problem with a maximum of justice and humanity, our institution will not be fulfilling the aims and ideals which the nations of the world entrusted to it on the morrow of the Second World War. It is difficult for us to understand why this Organization—and in particular the Security Council—hesitates to adopt the measures necessary to restore law and order in Southern Rhodesia.

39. I shall not cite all the resolutions the Council has adopted on this question since May 1965. Everyone knows that since the proclamation of independence by the government of Ian Smith the Council has met on three occasions to consider measures to be taken in the light of the new situation. Other meetings on different levels, in particular within the Common-

lancé un défi sans précédent à l'Organisation des Nations Unies et à tous ses Membres, défi auquel il n'a pas été répondu, et, d'autre part, parce que la Grande-Bretagne elle-même n'a pas encore pris les mesures qu'on attendait d'elle, en particulier, elle n'a pas employé la force.

36. La Grande-Bretagne se réfugie derrière je ne sais quel argument, refusant d'utiliser la force pour réprimer la rébellion des colons blancs sud-rhodésiens. Il est vraiment difficile de comprendre cela — à moins que l'on ne comprenne trop bien. Est-il besoin de rappeler que, dans un passé récent, la Grande-Bretagne a utilisé la force, faisant fi du droit et de la justice, pour réprimer ce qu'elle appelait, à l'époque, la rébellion ou l'insoumission des peuples qu'elle avait colonisés? Elle a utilisé la force contre les Etats-Unis lorsque les 13 colonies qui constituaient le noyau central de ce pays se sont séparées de la Couronne britannique. Elle a eu recours à la force contre l'Inde, contre les nationalistes du Kenya qu'on appelait alors les rebelles Mau Mau. Récemment, elle a suspendu la Constitution de la Guyane britannique et a dépêché des forces militaires sous le noble prétexte, à ses yeux, de protéger les populations de ce pays et d'empêcher des troubles raciaux. Que dire enfin des protectorats de l'Arabie du Sud dont le sort reste souvent lié à l'humeur de tel ou tel gouverneur britannique qui s'y trouve en poste? Ces exemples sont assez éloquentes pour nous prouver que la Grande-Bretagne, si elle le veut et lorsque ses intérêts l'exigent, n'hésite pas un seul moment à recourir à la force.

37. Les hésitations de la Grande-Bretagne sont d'autant moins pardonnables qu'elle est directement responsable de la situation actuelle en Rhodésie. Si la Grande-Bretagne n'avait pas accordé en 1923 l'autonomie à la Rhodésie du Sud, nous n'aurions pas assisté au drame qui s'y déroule aujourd'hui. Si la Grande-Bretagne n'avait pas accepté l'institution d'un suffrage censitaire, la Constitution de 1961, dont l'Organisation des Nations Unies a vainement demandé l'abrogation, n'aurait pas vu le jour. Si la Grande-Bretagne avait accepté de traiter les dirigeants des mouvements nationalistes africains en interlocuteurs valables, elle n'aurait pas eu, aujourd'hui, à chercher le dialogue avec un régime que toute la communauté internationale condamne.

38. Nous ne cesserons de le répéter, l'affaire rhodésienne constitue une épreuve pour l'ONU. Si l'Organisation n'arrive pas à régler ce problème avec le maximum de justice et d'humanité, elle ne remplira pas les buts et les idéaux que les nations du monde avaient placés en elle au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il nous est difficile de comprendre pour quelles raisons l'Organisation, le Conseil de sécurité en particulier, hésite à prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir l'ordre et la légalité en Rhodésie du Sud.

39. Je ne citerai pas toutes les résolutions que le Conseil a adoptées depuis le mois de mai 1965 sur cette question. Tout le monde sait qu'à trois reprises le Conseil s'est réuni depuis la proclamation de l'indépendance par le gouvernement d'Ian Smith pour examiner les mesures à prendre face à la nouvelle situation. D'autres réunions, à des échelons divers,

wealth, have been devoted to the Rhodesian affair. I shall also not refer anew to the promises made by the United Kingdom and the time-limits that it has set itself for suppressing the Rhodesian rebellion.

40. I have already said that we do not intend to re-open the debate or to lose ourselves in vain theoretical discussions. The question is where are we in the Rhodesian affair and what remains for us to do. First of all, where are we? In spite of the resolutions adopted, in spite of all the wishes and promises, no progress has been made towards a peaceful settlement of the Rhodesian problem. The economic sanctions advocated by Great Britain and applied with some diffidence, let us say, have not yielded the expected results. The British weekly, The Economist of 5 February 1966 wrote: "It is becoming clearer that the sanctions are not working through the economy as fast as some people apparently advised Mr. Wilson they would."

41. Did not Mr. Wilson, at the conference of Commonwealth Prime Ministers held at Lagos in January 1966, undertake to bring down the racist régime in Southern Rhodesia before 15 March? And what has happened? Nothing at all. The fact is that Mr. Ian Smith has the support not only of Portugal and South Africa to help him avoid the economic suffocation of Southern Rhodesia, but also and above all the support of the business circles in London. That is why, when we are told that cutting off the supply of oil to Rhodesia would bring about the collapse of all sectors of activity, we cannot believe it, because we know that everything the official market refuses Ian Smith, the black market and mercenaries supply to him by devious channels.

42. After the Security Council on 12 and 20 November 1965 adopted resolutions 216 (1965) and 217 (1965) asking all States to refrain from rendering any assistance to the illegal régime of Southern Rhodesia, to break off all economic relations and to impose an embargo on oil and petroleum products, it was hoped that these measures would lead to the end of the Ian Smith régime. And what has happened? We have just said it: nothing at all. We have seen nothing effective seriously undertaken against Southern Rhodesia.

43. On 9 April 1966 the Council adopted resolution 221 (1966), calling upon all States to ensure the diversion of any of their vessels reasonably believed to be carrying oil destined for Rhodesia which may be en route for Beira. The same resolution authorized the Government of the United Kingdom to prevent by the use of force if necessary the arrival at Beira of vessels reasonably believed to be carrying oil destined for Rhodesia, and empowered the United Kingdom to arrest and detain the tanker Joanna V upon her departure from Beira in the event her oil cargo was discharged there. It was hoped that this resolution would contribute a new element, but it has not produced the expected results. Nevertheless, for the first

notamment au sein du Commonwealth, ont été consacrées à l'affaire rhodésienne. Je ne reviendrai pas non plus sur les promesses faites par la Grande-Bretagne et sur les délais qu'elle s'était fixés pour réprimer la rébellion rhodésienne.

40. Je l'ai déjà dit, notre intention n'est pas de rouvrir le débat ni de nous perdre dans de vaines discussions théoriques. Où en sommes-nous dans cette affaire rhodésienne et que nous reste-t-il à faire, voilà la question. D'abord, où en sommes-nous? Malgré toutes les résolutions adoptées, malgré tous les vœux et promesses, aucun progrès n'a été réalisé dans le sens d'un règlement pacifique du problème rhodésien. Les sanctions économiques précédées par la Grande-Bretagne et appliquées, disons-le, d'une manière timide, n'ont pas donné les résultats escomptés. L'hebdomadaire britannique l'Economist, du 5 février 1966, le disait. Je le cite: "Il est de plus en plus clair que les sanctions n'ont pas, sur l'économie, un effet aussi rapide que d'aucuns semblent l'avoir prédit à M. Wilson."

41. M. Wilson n'avait-il pas pris à la conférence des Premiers Ministres du Commonwealth, à Lagos, en janvier 1966, l'engagement d'abattre le régime raciste sud-rhodésien avant le 15 mars? Qu'en a-t-il été? Rien du tout. Le fait est là pour nous prouver que M. Ian Smith bénéficie non seulement de l'appui du Portugal et de l'Afrique du Sud pour éviter l'étouffement économique de la Rhodésie du Sud, mais aussi et surtout des milieux d'affaires de Londres. C'est pourquoi, quand on nous dit que le fait de couper le ravitaillement en pétrole de la Rhodésie provoquerait l'effondrement de tous les secteurs d'activités de ce pays, nous ne pouvons y croire parce que nous savons que tout ce que le marché officiel refuse à Ian Smith, le marché parallèle et les mercenaires le lui procurent par des chemins détournés.

42. Après les résolutions 216 (1965) et 217 (1965) adoptées les 12 et 20 novembre 1965 par le Conseil de sécurité, demandant à tous les Etats de s'abstenir de fournir toute assistance au régime illégal de la Rhodésie du Sud, de rompre avec elle toutes relations économiques et d'imposer un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers, on avait espéré que ces mesures conduiraient à la fin du régime d'Ian Smith. Qu'en a-t-il été? Nous venons de le dire: rien du tout. Nous n'avons rien vu d'efficace qui ait été sérieusement entrepris contre la Rhodésie du Sud.

43. Le 9 avril 1966, le Conseil a adopté la résolution 221 (1966), priant tous les Etats de s'assurer que tous leurs navires, dont on pourrait raisonnablement croire, qu'ils transportent du pétrole destiné à la Rhodésie et qui seraient en route vers Beira, soient détournés de leur itinéraire. Cette même résolution autorisait le Gouvernement du Royaume-Uni à empêcher, si besoin en était par le recours à la force, l'arrivée à Beira de navires dont on pourrait raisonnablement croire qu'ils transportent du pétrole destiné à la Rhodésie; elle autorisait enfin le Royaume-Uni à arrêter et à détenir le pétrolier Joanna V au moment de son départ de Beira dans le cas où sa cargaison de pétrole y aurait été déchargée. Cette

time, Great Britain has come before the Security Council on its own initiative, to ask for the application of Chapter VII of the Charter of the United Nations. However, in doing so it has used dual weights and measures. Portugal alone is condemned for supplying oil to Rhodesia through the port of Beira. But we all know that it would have been more just to go further and to apply a total embargo to Southern Rhodesia, while condemning both Portugal and South Africa. The Council has not adopted the amendments along those lines submitted by Mali, Nigeria and Uganda [S/7243]. Yet it is known that trucks and trains carry oil across the territory of South Africa to Southern Rhodesia. One hundred and sixty thousand litres of oil a day arrive at Beit-Bridge, on the border between South Africa and Southern Rhodesia. It is also known that most of the truck-drivers are volunteers answering an appeal from the South African authorities. None of us is unaware of the fact that Southern Rhodesia proclaimed its independence because it had first been encouraged by the South African racists, for without their support Ian Smith would not have dared to defy our Organization in the way he has.

44. If the South African Government's machinations are not met with the sanctions they deserve, that country will continue to defy the United Nations, not only in the Southern Rhodesian affair but also in the way it has done since it established the shameful régime of apartheid. Moreover, we have had occasion to say that Southern Rhodesia was itself moving dangerously near the establishment of apartheid. As a matter of fact, apartheid exists in Southern Rhodesia. The facts, unfortunately, seem to be bearing us out. The only example I need is all the discriminatory laws the Southern Rhodesian authorities had instituted before the unilateral declaration of independence, laws which are applied today more than before. In particular, the Law and Order Maintenance Act authorizes the police to arrest and detain any person on mere suspicion or on a groundless denunciation.

45. You will understand then, the anxiety and bitterness of all the African nations in face of the threat from Ian Smith that hangs over our continent, especially in southern and eastern Africa. Some sceptics still doubt that there is a threat to international peace and security. And those who are not sceptical, are, it must be said, of bad faith, because it is unthinkable that the situation created in Southern Rhodesia can continue without constituting an ever more serious threat to international peace and security. That is why the African States are insisting that Chapter VII of the Charter should be implemented.

46. It is, therefore, time for the Security Council to move forward and it is because they wish to help it to do so that certain countries have submitted a draft resolution for its consideration. What distinguishes

résolution, dont on espérait qu'elle apporterait un élément nouveau, n'a pas eu les résultats escomptés. Néanmoins, pour la première fois, la Grande-Bretagne s'est présentée devant le Conseil de sécurité de sa propre initiative, pour demander l'application du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cependant, elle l'a fait en utilisant deux poids et deux mesures. C'est seulement le Portugal qui a été condamné parce que ce pays fournissait du pétrole à la Rhodésie par le port de Beira. Mais nous savons tous qu'il aurait été plus juste d'aller plus loin et d'appliquer l'embargo total à la Rhodésie du Sud en condamnant aussi bien l'Afrique du Sud que le Portugal. Les amendements qui avaient été déposés dans ce sens par des pays tels que le Mali, le Nigéria et l'Ouganda [S/7243] n'ont pas été adoptés par le Conseil. On sait pourtant qu'à travers le territoire sud-africain des camions et des trains transportent du pétrole vers la Rhodésie du Sud. Cent soixante mille litres de pétrole arrivent quotidiennement à Beitbridge, à la frontière de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. On sait aussi que la plupart des conducteurs de ces camions sont des volontaires répondant à l'appel des autorités sud-africaines. Nul d'entre nous n'ignore que si la Rhodésie du Sud a proclamé l'indépendance, elle avait, au préalable, reçu des encouragements des racistes sud-africains, car, sans leur appui, Ian Smith n'aurait pas osé lancer à l'ONU le défi que l'on sait.

44. Si les agissements du Gouvernement sud-africain ne reçoivent pas la sanction qu'ils méritent, ce pays persistera dans le défi qu'il lance à l'Organisation non seulement dans l'affaire sud-rhodésienne, mais depuis qu'il a institué le régime honteux de l'apartheid. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de dire que la Rhodésie du Sud s'acheminait dangereusement vers l'apartheid. D'ailleurs, en fait, l'apartheid existe en Rhodésie du Sud. Les faits malheureusement tendent à nous donner raison. Je n'en veux pour exemple que toutes les lois discriminatoires que les autorités sud-rhodésiennes ont mises en place avant la proclamation unilatérale de l'indépendance et qui sont appliquées aujourd'hui encore plus qu'avant. En particulier, selon le Law and Order Maintenance Act, toute personne peut être arrêtée et détenue par la police même si elle ne fait l'objet que de simples soupçons ou de dénonciations sans fondement.

45. Vous comprendrez alors l'inquiétude et l'amertume qui s'emparent de toutes les nations africaines devant la menace que fait peser Ian Smith sur notre continent, particulièrement en Afrique australe et orientale. Qu'il y ait menace à la paix et à la sécurité internationales, certains esprits sceptiques continuent à en douter. Et quand on n'est pas sceptique, on est de mauvaise foi, il faut bien le dire, car il est impensable que la situation créée en Rhodésie du Sud puisse se perpétuer sans constituer de plus en plus une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. C'est pourquoi les Etats africains insistent pour que l'on accepte de mettre en œuvre le Chapitre VII de la Charte.

46. Il est temps que le Conseil de sécurité fasse un pas en avant, et c'est en voulant l'y aider que certains pays ont soumis un projet de résolution. Ce qui distingue ce projet des autres résolutions

this draft resolution from the others adopted by the Security Council is chiefly the fact that it calls upon the United Kingdom to take the measures provided for in Chapter VII of the Charter in order, by the use of air, sea or land forces, to prevent any supplies, including oil and petroleum products, from reaching Southern Rhodesia.

47. We believe it is on such lines that we should act. Only energetic sanctions can bring the Rhodesian leaders back to reason. That is, we think, the only language we should use, since peaceful means have been in vain. We say this all the more advisedly since we ourselves are lovers of peace and prefer a policy of negotiation. But I think it has been abundantly proved that peaceful means will not bring down the Ian Smith régime.

48. Any solution of the Rhodesian problem must be based on the return of the colony to legality. The British Prime Minister, Mr. Harold Wilson, used words to that effect, in the House of Commons during the debate which followed the Speech from the Throne. We know that. We have always said that there was no other possible solution and that Ian Smith must accept the return of the colony to legality. But, that being understood, it seems to us that adequate means must be used, if it is desired to bring the colony back to legality. Now, it is on the means to be used that we are not agreed. Certainly, negotiations are in progress. I would prefer not to use the word "negotiations", because it might suggest to some minds a de facto recognition. For, whatever contacts the British Government might make with the Ian Smith régime, these contacts, in our opinion, should in no case imply even a de facto recognition. The United Kingdom must be made fully aware of this.

49. Once more we ask the Security Council unreservedly to adopt the draft resolution submitted by the African States. We think that the time has come to stop equivocation and evasion; we must take action and, in all sincerity, we do not think that what the United Kingdom has done is likely to resolve the situation.

50. The PRESIDENT: I call upon the representative of India.

51. Mr. PARTHASARATHI (India): I should like to express to you, Mr. President, and the other members of the Security Council, the appreciation of my delegation for allowing us to state our views on the serious and inflammatory situation in Rhodesia. The world is well aware of the inherent dangers involved in not dealing with the problem of Rhodesia immediately and effectively.

52. The people and Government of India have been watching with great anxiety and concern the worsening conditions of the four million Africans of Zimbabwe. We believe that the United Nations has a twofold responsibility in regard to Rhodesia. The first, and

adoptées par le Conseil de sécurité, c'est principalement le fait qu'il est demandé au Royaume-Uni de prendre les dispositions prévues au Chapitre VII de la Charte en vue d'empêcher, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, tout ravitaillement de la Rhodésie du Sud, notamment en pétrole et en produits pétroliers.

47. C'est dans cette voie, pensons-nous, que notre action doit être menée. Seules des sanctions énergiques peuvent ramener les dirigeants rhodésiens à la raison, et c'est pourquoi nous estimons que c'est là le seul langage qu'il nous faut parler, étant donné que nous avons vainement eu recours à des méthodes pacifiques. Nous le disons d'autant plus volontiers que nous-mêmes nous sommes pacifiques et que nous sommes en faveur de la politique du dialogue. Mais je crois vraiment qu'il est prouvé que les moyens pacifiques ne permettront pas d'abattre le régime d'Ian Smith.

48. Toute solution du problème rhodésien doit être fondée sur le retour de la colonie à la légalité. C'est ainsi que s'exprimait M. Harold Wilson, premier ministre britannique, devant les Communes dans le débat qui a suivi le discours du trône. Nous le savons, et nous avons toujours dit qu'il n'y avait pas d'autre solution possible et qu'il fallait que Ian Smith accepte le retour de la colonie à la légalité. Cela étant entendu, il nous semble que, si l'on veut le retour de cette colonie à la légalité, il faut employer les moyens adéquats. Or, c'est sur l'usage des moyens que nous ne sommes pas d'accord. Certes, des négociations sont en cours. J'évite même d'employer le terme négociations, parce que ce mot risque d'impliquer, dans l'esprit de certains, une reconnaissance de fait. Or, quels que soient les contacts que le Gouvernement britannique puisse prendre avec le régime d'Ian Smith, ces contacts ne doivent, à notre avis, en aucun cas impliquer une reconnaissance même de facto du régime d'Ian Smith. Il faut que la Grande-Bretagne en soit bien persuadée.

49. Encore une fois, nous demandons au Conseil de sécurité d'adopter sans réserve le projet de résolution qui lui est présenté par les Etats africains. Nous pensons que le moment est venu de cesser de tergiverser et de biaiser; il faut agir et, très sincèrement, nous ne pensons pas que ce qui a été entrepris par la Grande-Bretagne puisse permettre de résoudre la situation.

50. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Inde.

51. M. PARTHASARATHI (Inde) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je tiens à vous dire, à vous-même et aux autres membres du Conseil, combien ma délégation apprécie l'occasion qui lui est accordée d'exprimer ses vues sur la grave et explosive situation qui règne en Rhodésie du Sud. Le monde se rend pleinement compte des dangers qu'il y aurait à ne pas faire face au problème de la Rhodésie du Sud immédiatement et efficacement.

52. Le peuple et le Gouvernement indiens s'inquiètent vivement de voir empirer le sort de 4 millions d'Africains du Zimbabwe. A notre sens, l'Organisation des Nations Unies a une double responsabilité à l'égard de la Rhodésie. La première et la

the primary function of the Security Council, is to prevent the situation from being a threat to international peace and security. The second, and equally important responsibility of the United Nations, is to help the people of Zimbabwe to attain their freedom and independence. These have been denied to them by the colonial administration for long and now are being denied by the white racist oppressors who have usurped authority in the colony in defiance of everything that the United Nations stands for.

53. The delegation of India had an opportunity to express its deep concern on the situation in Rhodesia in November 1965 at the 1258th meeting of the Security Council. If you will permit me, Mr. President, I would like to recall what I stated at that time in regard to the crucial question involved in this problem. I said:

"The question of Southern Rhodesia should not be viewed in isolation from other colonial and racial problems in Africa. It is intimately and directly connected with the racist and colonial oppression in South Africa, South West Africa, Angola, Mozambique and so-called Portuguese Guinea." [1258th meeting, para. 58.]

"... that the serious situation demands sterner measures" (*ibid.*, para. 71).

"It is imperative for the United Nations to take other concrete and effective measures against the usurpers in Salisbury and to take those steps with increasing severity. A few measures of economic sanction do not meet the requirements of the situation. There should be political, economic and even military measures to deal with the present situation. Our objective is clear, and that is to dislodge the usurpers of Salisbury and restore to the people of Zimbabwe their birthright of freedom, of equality and of human dignity." [*ibid.*, para. 72.]

54. It would have given my delegation and other Members of the United Nations great satisfaction had the economic sanctions been effective and resulted in the avowed objective, namely, the overthrow of the illegal régime. But subsequent events have proved that our worst fears were well-founded. The Smith régime has not only not been dislodged; but in actual fact, judging by the continued defiance of world opinion and the bravado in Mr. Smith's statements, it remains unshaken. The resolution 217 (1965) adopted by the Security Council 20 November 1965 was half-hearted in method and objective, and consequently has not been adequate to meet the situation. We had hoped, however, that the Administering Power would at least have energetically carried out those limited measures. In this context, my delegation would like to refer to the reported statement of the Prime Minister of Great Britain at Lagos, Nigeria, on 11 January this year that within a matter of weeks, the economic sanctions would dislodge the illegal régime in Southern Rhodesia. Not weeks, but months have passed. There is as yet no sign that the Smith régime is about to be toppled over. In fact, a true analysis of the recent events points in the opposite direction.

plus importante pour le Conseil de sécurité est d'empêcher que la situation ne devienne une menace à la paix et à la sécurité internationales. La deuxième, également importante, est d'aider le peuple du Zimbabwe à accéder à la liberté et à l'indépendance. Ces droits, longtemps refusés par l'administration coloniale, lui sont maintenant refusés par les oppresseurs racistes blancs qui ont usurpé le pouvoir dans la colonie, au mépris de tous les principes chers aux Nations Unies.

53. La délégation indienne a eu l'occasion d'exprimer ses graves soucis concernant la situation en Rhodésie, en novembre 1965, lors de la 1258ème séance du Conseil. Avec votre permission, Monsieur le Président, je rappellerai ce que j'avais dit à cette époque au sujet de cette question cruciale:

"Le problème sud-rhodésien ne doit pas être isolé des autres problèmes coloniaux et raciaux en Afrique. Il est intimement et directement lié à l'oppression raciste et coloniale qui existe en Afrique du Sud, dans le Sud-Ouest africain, en Angola, au Mozambique et en Guinée dite portugaise." [1258ème séance, par. 58.]

"... la gravité de la situation exige des mesures encore plus sévères." [*ibid.*, par. 71.]

"Les Nations Unies ont le devoir de prendre d'autres mesures concrètes et efficaces contre les usurpateurs de Salisbury et ce avec toujours plus de sévérité. Quelques sanctions économiques ne suffisent pas devant les exigences de la situation. Il faudrait y ajouter des mesures d'ordre politique, économique et même militaire. Notre objectif est clair: il s'agit de déloger les usurpateurs de Salisbury et de rendre au peuple du Zimbabwe leur droit à la liberté, à l'égalité et à la dignité humaine." [*ibid.*, par. 72.]

54. Ma délégation et celles d'autres Membres de l'Organisation des Nations Unies auraient été très heureuses de constater que les sanctions économiques s'étaient avérées efficaces et avaient permis d'atteindre l'objectif visé, à savoir le renversement du régime illégal. Mais les événements ultérieurs ont prouvé que nos pires craintes étaient fondées. Non seulement le régime Smith n'a pas été liquidé, mais il n'a même pas été ébranlé, si l'on en juge par le mépris que M. Smith professe à l'égard de l'opinion publique. La résolution 217 (1965) adoptée par le Conseil de sécurité le 20 novembre 1965 était timorée, tant dans ses moyens que dans ses fins et n'a pas permis de faire face à la situation. Nous avions cependant espéré que la Puissance administrante aurait du moins appliqué énergiquement les mesures limitées qu'elle préconisait. A cet égard, ma délégation aimerait faire allusion à la déclaration que le Premier Ministre du Royaume-Uni aurait faite à Lagos (Nigéria) cette année, le 11 janvier, selon laquelle les sanctions économiques qu'on prendrait contre le régime illégal de la Rhodésie du Sud le délogeraient en l'espace de quelques semaines. Ce ne sont pas des semaines, mais des mois qui ont passé. Et rien n'indique encore que le régime Smith soit prêt d'être renversé. En fait, à bien analyser les derniers événements, on se rend compte que c'est l'inverse qui s'est produit.

55. At this stage I would like to examine why the economic sanctions have failed. As I stated earlier, the resolution 217 (1965) was not effective enough to achieve the main object of ending the racist régime in Rhodesia. But even if those limited recommendations outlined in the resolution had been implemented by all States—and I emphasize "all States"—they would have made some impact on the economic situation in Rhodesia. As we know, not all States had co-operated with the United Nations. Some have openly defied the terms of that resolution; others have contented themselves with token compliance; still others have issued vigorous statements but have not translated them into equally vigorous action. As was to be expected, South Africa and Portugal take pride of place in the first category. Details about the assistance and support given by the Governments of these two countries to the illegal Smith régime are to be found in the working paper on Southern Rhodesia prepared by the Secretariat.^{1/} From paragraphs 649, 650 and 690 to 698 it is clearly seen that Rhodesia has been able to overcome the consequences of the limited economic boycott by relying on its increasing trade with Portugal and South Africa. The same document also gives details of the extensive trade which Rhodesia is still able to carry on with some other countries.

56. The failure of economic sanctions is also due to the fact that many countries have considerable investments in Southern Rhodesia and their primary concern appears to be to protect those investments through the smokescreen of limited economic sanctions. It cannot be forgotten that many white people have large-scale landholdings in Rhodesia, directly producing profits for many British shareholders and shareholders of other nationalities in the tobacco, sugar and textile industries of Rhodesia. There are even larger foreign investments in Rhodesia's mining industry. My delegation does not want to take up the time of this Council by unraveling the intricacies of the working of many international enterprises operating in Rhodesia and in the neighbouring colonial territories under the administration of Portugal and South Africa. Reference need only be invited to the very useful and revealing studies prepared by the Special Committee of Twenty-four^{2/} in regard to South West Africa and the colonies under Portuguese administration, and also to the records of Sub-Committee I of the Special Committee of Twenty-four, which is at present engaged in a detailed study of the implications of the activities of foreign economic and other interests in Southern Rhodesia.

57. As we all know, the resolution 217 (1965) did not make any effective provision for an oil embargo. To

^{1/} Document A/AC.109/L.264 and Add.1 and 2; for the text see Official Records of the General Assembly, twenty-first session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6300/Rev.1.) chap. III, part. I, sect. A, B and E.

^{2/} Special Committee on the Situation with Regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

55. Je voudrais maintenant examiner les raisons pour lesquelles les sanctions économiques n'ont pas abouti. Comme je l'ai déjà dit, la résolution 217 (1965) n'avait pas l'efficacité nécessaire pour atteindre l'objectif essentiel qui était de mettre fin au régime raciste en Rhodésie. Mais, si les recommandations limitées contenues dans la résolution avaient été appliquées par tous les Etats — et je souligne "tous les Etats" — elles auraient eu des incidences certaines sur la situation économique de la Rhodésie. Comme nous le savons, tous les Etats n'ont pas coopéré avec l'Organisation des Nations Unies. Certains ont ouvertement fait fi des dispositions de cette résolution, d'autres se sont contentés d'y souscrire pour la forme; d'autres encore ont fait d'ardentes professions de foi qu'ils n'ont pas traduites en actes d'égal fermeté. Comme on pouvait s'y attendre, l'Afrique du Sud et le Portugal occupent les places d'honneur de la première catégorie. Le document de travail établi par le Secrétariat sur la Rhodésie du Sud^{1/} expose en détail l'assistance et l'appui que les gouvernements de ces deux pays accordent au régime illégal de Smith. Il ressort clairement des paragraphes 649, 650 et 690 à 698, que la Rhodésie a été en mesure de surmonter les conséquences du boycottage économique limité grâce à l'accroissement de ses échanges commerciaux avec le Portugal et l'Afrique du Sud. Le même document fournit également des détails sur l'ampleur des échanges commerciaux que la Rhodésie peut encore entretenir avec certains autres pays.

56. L'échec des sanctions économiques est également dû au fait que de nombreux pays ont des investissements très importants en Rhodésie du Sud et que leur principal souci semble être de sauvegarder leurs investissements derrière l'écran que constituent des sanctions économiques limitées. On ne saurait oublier que beaucoup de Blancs possèdent de vastes propriétés foncières en Rhodésie, qui constituent des sources directes de bénéfices pour maintes actionnaires, britanniques et autres, dans l'industrie du tabac, du sucre et des textiles. Les investissements étrangers sont plus importants encore dans l'industrie minière de la Rhodésie. Ma délégation ne veut pas faire perdre de temps au Conseil en démêlant les complexités du fonctionnement de nombreuses sociétés internationales établies en Rhodésie et dans les territoires coloniaux avoisinants sous administration portugaise et sud-africaine. Il suffit de nous référer aux études très utiles et révélatrices établies par le Comité spécial des Vingt-Quatre^{2/} touchant le Sud-Ouest africain et les colonies sous administration portugaise, ainsi qu'aux comptes rendus des séances du Sous-Comité I du Comité spécial, qui procède en ce moment à une étude détaillée des incidences des intérêts étrangers économiques et autres en Rhodésie du Sud.

57. Comme nous le savons tous, la résolution 217 (1965) ne contenait pas de dispositions de nature

^{1/} Document A/AC.109/L.264 et Add.1 et 2; pour le texte, voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6300/Rev.1.), chap. III, Première partie, sect. A, B et E.

^{2/} Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

some extent this lacuna was filled by the resolution 221 (1966) adopted by this Council on 9 April 1966. However, the second resolution and the action that the United Kingdom Government took as a result of it were confined only to the limited quantities of oil destined for Beira. As will be seen from paragraph 146 of the Secretariat's working paper to which I have already referred, Rhodesia continues to receive large and regular supplies of oil. I quote this paragraph:

"On 18 April 1966, the Rand Daily Mail estimated the extent of the oil flow from South Africa to Southern Rhodesia as being between 140,000 and 160,000 gallons daily. This would be about double Southern Rhodesia's consumption under rationing. According to the Rand Daily Mail, the figure was based on a careful survey in the previous week at Beit Bridge and in Mozambique. The daily total was made up of about 45,000 gallons by road tankers via the Beit-Bridge and about 100,000 gallons by rail."

58. It is obvious, therefore, that Rhodesia has built up sizable stocks of oil supplies within its territory, so as to be able to face an effective oil embargo. But the most disturbing aspect regarding the oil embargo, according to the same Secretariat document, is that all the major oil suppliers are said to be participating in the supply of considerable quantities of oil to Rhodesia. This sad result is due to the fact that few Governments the nationals of which own and operate the major oil companies are taking effective action to persuade them, much less to put pressure on them, to discontinue supplies to Rhodesia. Experience of the working of the oil embargo thus proves beyond doubt that unless it is applied to all the areas surrounding Rhodesia it will not succeed.

59. While my delegation does not wish to minimize the possible impact of a truly effective oil embargo, it is evident that such action alone will not enable the United Kingdom and the United Nations to bring about the overthrow of the white racist government in Rhodesia. From the study prepared by W. J. Levy, Inc., New York, for the United Nations, we see that oil is not a dominant factor in Rhodesia's over-all energy balance. Moreover, as Mr. James Fairbairn wrote in the 15 April issue of the New Statesman:

"Mr. Wilson would be wrong to congratulate himself on the clever British drafting which wrung from a reluctant and suspicious Security Council a resolution authorizing British force for the strictly limited purpose of preventing oil from reaching Beira, for this will not bring Smith down."

60. Now that it has been proved that economic sanctions and even the oil embargo have failed to bring to an end the illegal régime in Rhodesia, the Council must consider other measures to achieve this objective.

à rendre efficace un embargo sur le pétrole. Cette lacune a été en partie comblée par la résolution 221 (1966) adoptée le 9 avril 1966 par le Conseil. Toutefois, la seconde résolution et les mesures que le Gouvernement britannique a prises pour s'y conformer ne visaient que des envois limités de pétrole à destination de Beira. Comme on peut le voir d'après le paragraphe 146 du document de travail du Secrétariat auquel j'ai déjà fait allusion, la Rhodésie continue de recevoir régulièrement d'importants approvisionnements en pétrole. Je donne lecture de ce paragraphe:

"Le 18 avril 1966, le Rand Daily Mail estimait que 140 000 à 160 000 gallons de pétrole arrivaient chaque jour d'Afrique du Sud en Rhodésie du Sud, soit à peu près le double de la consommation sud-rhodésienne rationnée. Selon le Rand Daily Mail, ce chiffre était fondé sur une enquête approfondie qui avait été faite la semaine précédente à Beitbridge et au Mozambique. Ce total quotidien se composait d'environ 45 000 gallons transportés par route en camions-citernes en passant par Beitbridge et d'environ 100 000 gallons transportés par voie ferrée."

58. De toute évidence, la Rhodésie a constitué d'importants stocks de pétrole sur son territoire pour pouvoir faire face à un embargo efficace. Mais, selon le même document du Secrétariat, l'aspect le plus troublant de la question de l'embargo sur le pétrole est que la Rhodésie continuerait de recevoir de considérables livraisons de pétrole de ses principaux fournisseurs. Ce triste état de choses est dû au fait que, parmi les gouvernements dont les ressortissants possèdent et gèrent les principales compagnies pétrolières, peu prennent des mesures efficaces pour persuader ces ressortissants et moins encore pour faire pression sur eux afin qu'ils cessent de vendre du pétrole à la Rhodésie. L'expérience prouve sans l'ombre d'un doute qu'à moins qu'il ne s'applique à toutes les régions voisines de la Rhodésie, l'embargo sur le pétrole est inopérant.

59. Ma délégation n'entend pas minimiser les effets possibles d'un embargo vraiment efficace, mais il est manifeste qu'à elle seule cette mesure ne permettra pas au Royaume-Uni et à l'ONU de renverser le gouvernement raciste des Blancs de la Rhodésie. Il ressort de l'étude effectuée par W. J. Levy, Inc., de New York, pour le compte de l'ONU, que le pétrole n'est pas un facteur déterminant dans la balance énergétique globale de la Rhodésie. De plus, comme M. James Fairbairn l'écrivait dans le numéro du 15 avril du New Statesman:

"M. Wilson aurait tort de se féliciter de l'heureuse rédaction d'un texte qui a permis d'obtenir du Conseil, malgré ses hésitations et ses doutes, une résolution autorisant l'emploi de forces britanniques aux seules fins d'empêcher le pétrole d'arriver à Beira, car ce n'est pas cela qui renversera Smith."

60. Maintenant qu'il est attesté que des sanctions économiques et même l'embargo sur le pétrole n'ont pas réussi à mettre fin au régime illégal de la Rhodésie, le Conseil doit envisager d'autres mesures pour atteindre ce but.

61. The delegation of India welcomes the initiative taken by the African States in calling for this meeting of the Security Council and believes that the measures contemplated in the draft resolution [S/7285/Add.1], if implemented quickly and fully, would help the people of Zimbabwe to attain freedom and independence. As stated in the memorandum of the African States [S/7285 and Add.2] and the draft resolution annexed to it, the present negotiations between the United Kingdom and the representatives of the racist régime, excluding as they do the genuine representatives of the people of Zimbabwe, will result only in the perpetuation of the racist oppression in Rhodesia. The Prime Minister of the United Kingdom has sought to minimize the possibility that there is any such danger in the negotiations. Yet we cannot forget the history of white rule in South Africa in this context. The delegation of India cannot but be apprehensive regarding the risks inherent in the negotiations being carried on in London just now. In this connexion I would like to quote what the Minister for External Affairs of India said on 9 March 1966:

"Any attempt by Britain to negotiate with the existing illegal régime in Rhodesia to bring about the imposition of another period of white-minority rule in that country would be wholly unacceptable to India. India would also not favour any delay in the convening of a constitutional conference representative of all sections of the people of Rhodesia or the reimposition by Britain of the 1961 Constitution after the termination of the rebellion."

62. My delegation feels that what is urgently required is the immediate implementation by the United Kingdom, under the authority and with the co-operation of this Council, of the following steps:

63. First, the Government of the United Kingdom should make it clear to Mr. Ian Smith and his colleagues in Rhodesia that they cannot reap any benefits from the treasonable act of the unilateral declaration of independence.

64. Second, since Mr. Smith appears to be confident that force will not be used against his act of treason, the United Kingdom should declare that the use of force to end the illegal minority régime is by no means ruled out. In fact, it should be made clear that further continuation of the rebellion will make the use of force imperative.

65. Third, at the same time, the Government of the United Kingdom should declare unequivocally that the dictatorial and reactionary constitution of 1961 will be abolished.

66. Fourth, a definite date for the attainment of full freedom and independence by the people of Zimbabwe under a freely chosen constitution should be set immediately.

67. Fifth, the United Kingdom Government should declare that elections will be held on the basis of universal adult franchise for the formation of a constituent assembly charged with the task of framing

61. La délégation indienne accueille chaleureusement l'initiative des Etats africains qui ont demandé la convocation de la présente séance du Conseil et estime que les mesures envisagées dans le projet de résolution [S/7285/Add.1] aideraient le peuple du Zimbabwe à accéder à la liberté et à l'indépendance si elles étaient appliquées rapidement et pleinement. Comme il est dit dans le mémorandum des Etats africains [S/7285 et Add.2] et dans le projet de résolution, les présentes négociations entre le Royaume-Uni et les représentants du régime raciste sans la participation des représentants authentiques du peuple du Zimbabwe n'auront pour effet que de perpétuer l'oppression raciste en Rhodésie. Le Premier Ministre du Royaume-Uni a cherché à minimiser l'éventualité d'un tel risque dans les négociations. Et cependant, nous ne pouvons en l'occurrence oublier l'historique de la domination blanche en Afrique du Sud. La délégation indienne ne peut s'empêcher d'appréhender les risques inhérents aux négociations qui se poursuivent actuellement à Londres. A cet égard, j'aimerais rappeler le passage suivant de la déclaration faite par le Ministre des affaires extérieures de l'Inde, le 9 mars 1966:

"Toute tentative du Royaume-Uni pour négocier avec l'actuel régime illégal de la Rhodésie en vue d'imposer une nouvelle période de domination par la minorité blanche dans ce pays serait totalement inacceptable pour l'Inde. De même, l'Inde n'approuvera aucun ajournement de la convocation d'une conférence constitutionnelle où seraient représentés les éléments du peuple rhodésien, ni la réimposition par le Royaume-Uni de la Constitution de 1961 une fois la rébellion terminée."

62. Ce qui est urgent, selon ma délégation, c'est que le Royaume-Uni applique immédiatement les mesures suivantes sous l'autorité et avec le concours du Conseil.

63. Premièrement, le Gouvernement britannique devrait faire clairement comprendre à M. Ian Smith et à ses collègues qu'ils ne pourront tirer aucun avantage de l'acte de trahison qu'est la déclaration unilatérale d'indépendance.

64. Deuxièmement, comme M. Smith semble être convaincu qu'on ne recourra pas à la force pour réprimer son acte de trahison, le Royaume-Uni devrait déclarer que l'emploi de la force pour mettre fin au régime minoritaire illégal, n'est aucunement exclu. En fait, il conviendrait de préciser que le maintien de la rébellion rendra impérieux le recours à la force.

65. Troisièmement, le Gouvernement britannique devrait, en même temps, déclarer sans équivoque que la constitution réactionnaire et dictatoriale de 1961 sera abolie.

66. Quatrièmement, le Gouvernement britannique devrait fixer immédiatement une date précise pour l'accession du peuple du Zimbabwe à la liberté et à l'indépendance totales dans le cadre d'une constitution librement choisie.

67. Cinquièmement, le Gouvernement britannique devrait déclarer que des élections seront organisées sur la base du suffrage universel des adultes en vue de choisir une assemblée constituante chargée d'éla-

a constitution which will contain adequate safeguards for minorities.

68. Sixth, that in the intervening period the territory of Southern Rhodesia will be administered by an interim government with the participation of representatives from all sections of the community in proportion to the strength of their population.

69. These six steps are the minimum required to restore and maintain peace and security in the area; it is only by these measures that the United Kingdom and the United Nations can discharge their responsibility to the people of Zimbabwe. Unless the United Nations can persuade the administering Power to implement these six steps, violence and racial conflict in Rhodesia will be inevitable.

70. As the Government of India has repeatedly stated, India will extend all possible assistance to the people of Zimbabwe through the United Nations and the Organization of African Unity. The Minister for External Affairs of India stated in the Indian Parliament on 26 April 1966, as follows:

"We have always urged that it is imperative that the white racist régime, which has assumed power illegally, should be ended, and if the economic pressures and other pressures that the world is mounting against them do not fructify, there should be no hesitations even with regard to the use of force to end this régime..."

"We have, in a very persistent and consistent manner, always worked for ending these last vestiges of colonialism, and we think that, having ourselves attained independence from colonial rule, it is also our duty, and we will not consider any sacrifice too great, to discharge our responsibilities and our obligations to those brethren of ours who are still groaning under foreign domination."

71. For India's part, it has already adopted measures to implement fully the resolutions of the General Assembly and the Security Council. To quote the Minister of External Affairs again:

"As soon as the white racist Government declared independence illegally in a unilateral fashion, we broke off diplomatic relations and we cut off all economic relations although we had a sizable trade and a favourable trade balance with Rhodesia. We did not count our rupees and we cut off our trade relations because we wanted to demonstrate our solidarity with the African people; we wanted to demonstrate to the white régime our strong feelings in this respect."

72. It is the earnest hope of my delegation that from the current deliberations of this Council will emerge positive and concrete measures which will help the people of Zimbabwe to attain their freedom and independence.

borer une constitution comportant des garanties adéquates pour les minorités.

68. Sixièmement, le Gouvernement britannique devrait déclarer que, pendant la période de transition, le territoire de la Rhodésie du Sud sera administré par un gouvernement provisoire auquel tous les secteurs de la communauté seront représentés proportionnellement au nombre de leurs effectifs.

69. Ces six mesures représentent le minimum indispensable pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité dans la région; ce n'est que par ces mesures que le Royaume-Uni et l'Organisation des Nations Unies pourront s'acquitter de leur responsabilité à l'égard du peuple du Zimbabwe; à moins que les Nations Unies ne parviennent à persuader la Puissance administrante de mettre en œuvre ces six mesures, la violence et le conflit racial seront inévitables en Rhodésie.

70. Comme le Gouvernement indien n'a cessé de l'affirmer, l'Inde accordera toute l'assistance possible au peuple du Zimbabwe par l'entremise de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine. Le Ministre des affaires extérieures de l'Inde a fait la déclaration suivante devant le Parlement indien, le 26 avril 1966:

"Nous avons toujours insisté sur la nécessité impérieuse de mettre fin au régime raciste blanc qui a pris le pouvoir illégalement et nous avons toujours souligné qu'on ne devrait pas hésiter à employer même la force pour arriver à cette fin si les pressions économiques et autres que le monde exerce sur ce régime s'avéraient infructueuses..."

"Nous avons toujours travaillé avec beaucoup de persévérance et de constance à supprimer ces derniers vestiges du colonialisme et nous pensons que, nous étant nous-mêmes libérés de la domination coloniale pour accéder à l'indépendance, il est de notre devoir — quel que soit le sacrifice — de nous acquitter de nos responsabilités et de nos obligations à l'égard de nos frères rhodésiens qui gémissent encore sous le joug étranger."

71. L'Inde, pour sa part, a déjà adopté des mesures en vue de mettre pleinement en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Je citerai, de nouveau, le Ministre des affaires extérieures:

"Dès que le gouvernement raciste blanc a unilatéralement et illégalement déclaré l'indépendance, nous avons rompu nos relations diplomatiques et cessé toutes relations économiques avec la Rhodésie, bien que nous eussions avec ce pays d'importants échanges commerciaux et une balance commerciale favorable. Nous n'avons pas compté nos roupies. Nous avons interrompu nos relations commerciales parce que nous voulions prouver notre solidarité envers le peuple africain; nous voulions montrer au régime blanc la fermeté de nos sentiments à cet égard."

72. Ma délégation espère très sincèrement que les discussions en cours aboutiront à des mesures positives concrètes qui aideront le peuple du Zimbabwe à accéder à la liberté et à l'indépendance.

73. The PRESIDENT: I call upon the representative of Pakistan.

74. Mr. Amjad ALI (Pakistan): Mr. President, the delegation of Pakistan is grateful to you and to the members of the Security Council for affording us this opportunity to participate in the debate on this very important and burning question involving international peace and security. The Government and the people of Pakistan have been following with deep concern and anxiety the developments in Southern Rhodesia, particularly since the illegal seizure of power by the racist minority régime. Having been under colonial domination for nearly two centuries, the people of Pakistan fully appreciate how painful and degrading it is to be subjected to alien domination and to be denied the fundamental right of self-determination. Along with their African brothers, our people have also been the victims of racial discrimination and segregation in the continent of Africa under colonial and racist minority régimes. We therefore feel at one with the legitimate aspirations of the peoples who unfortunately are still languishing under foreign domination and who are denied their inherent and inalienable right of self-determination.

75. In consonance with our beliefs, traditions and history, we have always espoused the just and the noble cause of all people struggling to achieve their rightful goal of self-determination and liberation from colonial domination. Although most of the peoples of Africa have succeeded in throwing off the yoke of colonialism, unhappily there are still some strong bastions of colonialism and racist régimes in parts of Central and Southern Africa which pose a serious threat to world peace and security. Southern Rhodesia constitutes one of these areas in Africa where a privileged settler minority, which has for over half a century exploited and dominated the indigenous people, is now attempting to perpetuate this unjust and dishonourable order in that territory.

76. This head-strong minority group, in defiance of world opinion and heedless of consequences, has continued to tread the path of rebellion. The declaration of unilateral independence by Ian Smith and his henchmen was a challenge not only to the administering Power, but to the world at large. It is a matter of deep regret that the response of the administering Power to this act of rebellion has not been courageous enough. Consequently, the banner of racism continues to smear the land of the Zimbabwe.

77. The Government and the people of Pakistan have all along opposed the emergence of an independent Rhodesia, in which the will of the overwhelming majority of its people is throttled and the reins of government are concentrated in the hands of a coterie composed of a minority of white settlers. Even when Ian Smith and his band of misguided henchmen were threatening to embark on the path of rebellion, the President of Pakistan had declared, on 15 October 1965, that the Asian-African community would never tolerate a unilateral declaration of independence by the racist

73. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant du Pakistan.

74. M. Amjad ALI (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, la délégation du Pakistan vous est reconnaissante, à vous-même et aux membres du Conseil, de nous accorder cette occasion de participer aux débats sur cette question si importante et si brûlante, qui met en jeu la paix et la sécurité internationales. Le Gouvernement et le peuple pakistanais ont suivi avec une profonde inquiétude l'évolution de la situation en Rhodésie du Sud, en particulier depuis que le régime minoritaire raciste s'est emparé illégalement du pouvoir. Soumis, pendant près de deux ans à la domination coloniale, le peuple pakistanais sait combien il est pénible et dégradant de subir une domination étrangère et de se voir refuser le droit fondamental à l'autodétermination. Tout comme leurs frères africains, les Pakistanais ont également été victimes, sur le continent africain, de la ségrégation et de la discrimination raciales de la part de régimes minoritaires coloniaux et racistes. C'est pourquoi nous partageons les aspirations légitimes des peuples qui languissent malheureusement encore sous une domination étrangère et qui se voient refuser leur droit naturel et inaliénable à l'autodétermination.

75. Conformément à nos convictions, à nos traditions et à notre histoire, nous avons toujours fait nôtre la cause juste et noble de tous les peuples qui luttent pour atteindre leur objectif légitime d'autodétermination et pour se libérer de la domination coloniale. Si la plupart des peuples d'Afrique ont réussi à se débarrasser du joug du colonialisme, quelques solides bastions du colonialisme et quelques régimes racistes subsistent malheureusement dans certaines régions de l'Afrique centrale et australe et constituent une menace sérieuse à la paix et à la sécurité du monde. La Rhodésie du Sud est l'une de ces régions d'Afrique où une minorité de colons privilégiés, qui, depuis plus d'un demi-siècle exploite et opprime la population autochtone, tente maintenant de perpétuer dans le territoire ce régime inique et honteux.

76. Contempteur de l'opinion mondiale et indifférent aux conséquences de son attitude, ce groupe minoritaire s'obstine dans la voie de la rébellion. La déclaration unilatérale d'indépendance d'Ian Smith et de ses séides était un défi lancé non seulement à la Puissance administrante, mais au monde entier. Il y a lieu de regretter vivement que la Puissance administrante n'ait pas réagi contre cet acte de rébellion avec plus de hardiesse. En conséquence, la bannière du racisme continue à profaner la terre des Zimbabwe.

77. Le Gouvernement et le peuple pakistanais se sont toujours déclarés défavorables à une Rhodésie indépendante où la volonté de la majorité écrasante de la population est jugulée et où les rênes du gouvernement sont entre les mains d'une coterie minoritaire de colons blancs. Au moment où Ian Smith et sa bande d'acolytes dévoyés menaient de s'engager dans la voie de la rébellion, le Président du Pakistan avait déclaré, le 15 octobre 1965, que la communauté afro-asiatique ne tolérerait jamais une déclaration unilatérale d'indépendance de la part du

minority régime. He had warned Ian Smith that the consequence of such an action would be disastrous. Subsequently, on the day following the unilateral declaration of independence by the rebel régime in Southern Rhodesia, the Pakistan Foreign Minister, Mr. Zulfikar Ali Bhutto, declared:

"Mr. Smith has sown the wind and he must reap the whirlwind. He has thrown a challenge to civilized man and he must be answered without ambiguity. The world is faced with a critical choice—either to use force in the cause of justice or condone and abet suppression of the right of self-determination by a desperate band of adventurers who are determined to follow the path of recklessness and domination. The weapons which the usurpers in Rhodesia seek to exploit are their monopoly of guns and the colour of their skin—the former to suppress the indigenous people and the latter to protect them from outside intervention. If either of these weapons proves efficacious, the world is indeed headed towards catastrophe.

"In this critical hour, we in Pakistan offer our unqualified support to the Organization of African Unity and pledge ourselves to consider their struggle as our own and to spare no effort to assist in frustrating the monstrous ambitions of the clique in Rhodesia.

"We call upon the British Government to fulfil their legal, constitutional and moral obligations to the people of Rhodesia. It is now that they must act in the defence of freedom and in the discharge of their obligations and repay the debt they owe to the people of their erstwhile empire who had rallied round their banner when the might of Hitler threatened to extinguish even the last flicker of light from freedom-loving Europe."

78. In accordance with the declaration of the President and the Foreign Minister, the Government of Pakistan has lent its full and unqualified support to the decisions of the United Nations as contained in Security Council resolution 217 (1965). It has refused to recognize the illegal racist régime in Southern Rhodesia and has severed all economic relations with it. It has also imposed a complete embargo on the export and import of all goods between Pakistan and Rhodesia. The Government of Pakistan has also banned Rhodesian-registered aircraft from operating to and through Pakistan and has refused permission for flights of international airlines, scheduled or unscheduled, operating to and from Rhodesia. We have informed the Secretary-General about those measures [S/7127 and S/7258].

79. As we all know, the economic and financial sanctions imposed on the rebel régime in Southern Rhodesia have placed Zambia in a difficult situation. Its economy has been hard hit by the retaliatory measures adopted by the Ian Smith régime. In conformity with Pakistan's policy of support to the African countries in their determination to bring about the collapse of the illegal régime in Rhodesia, the Government of Pakistan has decided to extend commodity assistance to Zambia to the extent of one million Pakistan rupees. We sincerely hope that our

régime raciste minoritaire. Il avait alerté Ian Smith sur les conséquences désastreuses d'un tel acte. Par la suite, le lendemain de la déclaration unilatérale d'indépendance par le régime rebelle de la Rhodésie du Sud, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, a déclaré:

"M. Smith a semé le vent et il récoltera la tempête. Il a jeté un défi à la civilisation et l'on doit lui répondre sans ambiguïté. Le monde se trouve devant un dilemme critique: avoir recours à la force pour défendre la cause de la justice, ou excuser et se faire le complice de la violation du droit à l'autodétermination par une bande d'aventuriers résolus à imposer sans scrupules leur domination. Les armes que les usurpateurs de Rhodésie cherchent à exploiter sont leur monopole sur les armes à feu et la couleur de leur peau, celui-là pour opprimer la population autochtone et celui-ci pour la protéger de toute intervention extérieure. Que l'une ou l'autre de ces armes se révèle efficace et le monde va droit à la catastrophe.

"En cette heure critique, le Pakistan assure l'Organisation de l'unité africaine de son appui sans réserve et s'engage à faire sienne la lutte qu'elle mène et à ne pas ménager sa peine pour aider à frustrer les ambitions monstrueuses de la clique de Rhodésie.

"Nous demandons au Gouvernement britannique de s'acquitter de ses obligations juridiques, constitutionnelles et morales envers le peuple de Rhodésie. C'est maintenant qu'il lui faut défendre la liberté et remplir ses engagements, et ainsi payer la dette qu'il a contractée à l'égard du peuple de son ancien empire, qui s'était rallié au drapeau britannique quand la puissance hitlérienne menaçait d'étendre jusqu'à la dernière lueur d'espoir dans cette Europe éprise de liberté."

78. Conformément à la déclaration du Président et à celle du Ministre des affaires étrangères, le Gouvernement pakistanais a donné son appui total et sans réserve aux décisions de l'ONU, contenues dans la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité. Il a refusé de reconnaître le régime raciste illégal de la Rhodésie du Sud et a rompu toutes relations économiques avec lui. Il a également imposé un embargo complet sur toutes les exportations et toutes les importations entre le Pakistan et la Rhodésie. Le Gouvernement pakistanais a également interdit à tous les avions immatriculés en Rhodésie de se rendre au Pakistan ou d'y faire escale et a refusé d'autoriser toutes liaisons aériennes régulières ou non de compagnies internationales avec la Rhodésie. Nous avons informé le Secrétaire général de ces mesures [S/7127 et S/7258].

79. Comme nous le savons tous, les sanctions économiques et financières imposées au régime rebelle de la Rhodésie du Sud ont mis la Zambie dans une situation difficile. Son économie a été durement atteinte par les mesures de représailles prises par le régime d'Ian Smith. Conformément à la politique du Pakistan, qui est d'appuyer les pays africains dans leur volonté d'amener la chute du régime illégal de Rhodésie, le Gouvernement pakistanais a décidé d'accorder à la Zambie une aide matérielle s'élevant à un million de roupies pakistanaises. Nous espérons

modest contribution may go some way to help our sister African country to tide over her present difficulties.

80. Since the very beginning the Government of Pakistan has viewed the grave situation arising from the unilateral declaration of independence by the racist settler minority régime in Rhodesia as a grave threat to international peace and security. Speaking in this Council on 13 November last year, two days after the act of rebellion by Ian Smith, I said:

"... the delegation of Pakistan is of the view that the Security Council should seriously consider the possibility of taking appropriate action under Chapter VII of the United Nations Charter. In our view the present situation in Southern Rhodesia is one of the eventualities for which Chapter VII of the Charter was drafted, and no considerations of expediency should be allowed to thwart the determination of the world community to put an end to this situation which is a threat to international peace and security, as recognized by the United Nations in its resolution 2022 (XX)." [1259th meeting, para. 12.]

81. It is a matter of regret that decisive enforcement measures as provided for under Articles 41 and 42 of the Charter were not then taken by the Council and, instead, a decision was made to impose permissive sanctions on the rebel minority régime. Nobody can deny the obligation of Member States to comply with the decisions of the Security Council, even when they are not taken under Chapter VII of the Charter. However, being aware of the known sympathies of certain Governments in the neighbouring countries of Southern Rhodesia for the reprehensible order in that Territory, we had serious doubts about the effectiveness of permissive sanctions. We were, however, assured by the administering Power that the rebel régime could be brought to its knees and constitutionality restored by the imposition of economic and financial sanctions, including an embargo on oil and petroleum products. In this connexion, it might be pertinent to point out that at the last Commonwealth Prime Ministers' Conference, held in Lagos in January of this year, Prime Minister Wilson had assured his Commonwealth colleagues that, based on the expert advice available to him, the rebellion in Southern Rhodesia might be brought to an end within a matter of weeks rather than months, as a result of the cumulative effects of the economic and financial sanctions imposed against it. Many of his Commonwealth colleagues could not share his optimism. As it happens, not only weeks but several months have gone by since that assurance was given by the British Prime Minister; Ian Smith and his rebel régime have still to capitulate.

82. We are all aware how the firm resolve of the overwhelming majority of the world community to quell the rebellion of the racist minority régime in Southern Rhodesia has been frustrated by the defiant attitude and actions of certain Members of this world Organization. Much as we all deplore it, the fact

sincèrement que notre modeste contribution sera de quelque secours à ce pays frère d'Afrique et l'aidera à surmonter ses difficultés actuelles.

80. Dès le début, le Gouvernement pakistanais a considéré la grave situation résultant de la déclaration unilatérale d'indépendance du régime minoritaire de colons racistes en Rhodésie comme une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. M'adressant au Conseil, le 13 novembre de l'année dernière, deux jours après l'acte de rébellion de Ian Smith, j'ai déclaré:

"La délégation pakistanaise estime que le Conseil de sécurité devrait sérieusement examiner la possibilité de prendre les mesures appropriées en application du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. A notre avis, c'est précisément pour faire face à des situations comme celle qui sévit actuellement en Rhodésie du Sud que le Chapitre VII a été rédigé, et la communauté mondiale ne devrait pas renoncer, pour des raisons d'opportunité, à mettre fin à cette situation qui menace la paix et la sécurité internationales, comme l'Assemblée générale l'a reconnu dans sa résolution 2022 (XX)." [1259ème séance, par. 12.]

81. Il est regrettable que des mesures décisives de coercition comme celles que prévoient les Articles 41 et 42 de la Charte n'aient pas été alors prises par le Conseil et qu'il ait été décidé à la place d'imposer des sanctions facultatives au régime minoritaire rebelle. Personne ne peut nier l'obligation qu'ont les Etats Membres de se conformer aux décisions du Conseil de sécurité, même lorsqu'elles ne relèvent pas du Chapitre VII de la Charte. Cependant, sachant les sympathies bien connues de certains gouvernements des pays voisins de la Rhodésie du Sud pour le régime répréhensible qui tyrannise ce territoire, nous avons des doutes sérieux quant à l'efficacité des sanctions facultatives. Mais la Puissance administrante nous avait donné l'assurance que le régime rebelle serait amené à capituler et que l'ordre constitutionnel pourrait être rétabli si l'on imposait des sanctions économiques et financières et notamment un embargo sur le pétrole et sur les produits pétroliers. A ce propos, il est peut-être pertinent de faire remarquer qu'à la dernière conférence des Premiers Ministres du Commonwealth, qui s'est tenue à Lagos en janvier, le Premier Ministre britannique, M. Wilson, avait assuré ses collègues du Commonwealth que, d'après les experts dont il avait recueilli les avis, la fin de la rébellion en Rhodésie du Sud était une question non pas de mois mais de semaines, grâce à l'effet cumulatif des sanctions économiques et financières imposées contre le régime. Beaucoup de ses collègues du Commonwealth ne partageaient pas son optimisme. En fait, ce ne sont pas seulement des semaines, mais des mois qui se sont écoulés depuis que le Premier Ministre britannique a donné cette assurance; Ian Smith et son régime rebelle n'ont toujours pas capitulé.

82. Nous savons tous comment la ferme résolution de l'immense majorité de la communauté mondiale de réprimer la rébellion du régime minoritaire raciste de Rhodésie du Sud a été mise en échec par l'attitude de défi et les agissements de certains Membres de l'ONU. Pour autant que nous le déplorions, il n'en

remains that the effectiveness of the United Nations sanctions depends largely on their observance by the neighbouring countries of Southern Rhodesia. If the Governments of these countries refuse to fulfil their obligations under the Charter and blatantly flout the decisions of the Security Council, this organ of the United Nations, which is charged with the responsibility for the maintenance of international peace and security, has no option but to enforce compliance of its decisions by all its Members, if necessary, by the use of force.

83. Who has been responsible for the breach in the embargo imposed by this world Organization against the rebel régime in Southern Rhodesia? The answer to that question lies in the attitude and the policies of the Governments of Portugal and the Union of South Africa. The Government of Portugal has maintained that it would continue to have normal relations with what it described as the local Government of Southern Rhodesia. In fact it has even questioned the legality of the decision [resolution 221 (1966)] taken by the Security Council on 9 April 1965, authorizing the British Government to use force in the limited and specific case of the arrival at Beira of vessels believed to be carrying oil for Rhodesia. The Prime Minister and other government leaders in the Union of South Africa have adopted the same attitude. They have given and are continuing to give the ostracized régime in Southern Rhodesia much needed succour and comfort. This has largely enabled it, so far, to withstand the pressure from the generality of the membership of this world Organization.

84. Although Portugal has only very limited trade with Southern Rhodesia, its ports in the African Territory of Mozambique provide the principal access to the outside world for the exports and imports of the land-locked Territory of Southern Rhodesia. Moreover, the Beira-Umtali pipeline, which had been supplying Southern Rhodesia with all its crude oil, passes wholly through the Portuguese-held Territory of Mozambique. To deny the racist régime in Southern Rhodesia the supply of oil from Beira, the Security Council at the instance of the United Kingdom on 9 April authorized the administering Power to use force in order to prevent the arrival at Beira of vessels reasonably believed to be carrying oil for Rhodesia. The authorization of the use of force, although specific and limited, was a clear vindication of the stand taken by Asian-African Member States, including Pakistan, that more decisive steps were necessary in order to implement the aims and objectives of Security Council resolution 217 (1965). Along with the majority of Members of this world Organization, Pakistan did not consider the action taken by the Security Council in this specific case as adequate enough to realize the objective of putting an end to the illegal and racist régime in Southern Rhodesia.

85. However, it approved of the measure as a step in the right direction, to be followed by more effective and courageous action. It is a matter of regret that the measures proposed by the delegations of Mali, Nigeria and Uganda, in their amendments [S/7243]

reste pas moins que l'efficacité des sanctions des Nations Unies dépend pour une large part de leur application par les pays voisins de la Rhodésie du Sud. Si les gouvernements de ces pays se refusent à remplir leurs obligations aux termes de la Charte et bafouent outrageusement les décisions du Conseil de sécurité, cet organe de l'ONU, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'a d'autre choix que de contraindre tous ses membres à respecter ses décisions en recourant, s'il le faut, à la force.

83. Qui est responsable de la violation de l'embargo imposé par l'Organisation internationale à l'encontre du régime rebelle de Rhodésie du Sud? L'attitude et la politique des Gouvernements du Portugal et de l'Afrique du Sud fournissent la réponse à cette question. Le Gouvernement portugais a soutenu qu'il continuerait à entretenir des relations normales avec ce qu'il a qualifié de gouvernement local de la Rhodésie du Sud. En fait, il a même contesté la légalité de la décision prise, le 9 avril 1965, par le Conseil de sécurité [résolution 221 (1966)] autorisant le Gouvernement britannique à employer la force dans le cas limité et particulier de l'arrivée à Beira de navires dont on a lieu de croire qu'ils transportent du pétrole destiné à la Rhodésie. Le Premier Ministre et d'autres responsables du Gouvernement de l'Union sud-africaine ont adopté la même attitude. Ils ont donné et continuent de donner au régime de la Rhodésie du Sud, frappé d'ostracisme, une aide et un réconfort dont il a grand besoin. C'est en grande partie grâce à cet appui qu'il a pu résister jusqu'ici à la pression exercée par l'ensemble des Etats Membres de l'Organisation internationale.

84. Bien que le Portugal n'ait qu'un commerce très limité avec la Rhodésie du Sud, ses ports dans le territoire africain du Mozambique constituent le principal accès au monde extérieur pour les exportations et les importations de la Rhodésie du Sud, territoire sans littoral. En outre, l'oléoduc de Beira à Umtali, qui a jusqu'ici approvisionné la Rhodésie du Sud en pétrole brut, traverse de bout en bout le territoire du Mozambique détenu par les Portugais. Pour empêcher le régime raciste de la Rhodésie du Sud de recevoir du pétrole de Beira, le Conseil, à la demande du Royaume-Uni, a autorisé le 9 avril la Puissance administrante à employer la force afin d'empêcher l'arrivée à Beira de bâtiments dont on avait lieu de penser qu'ils transportaient du pétrole pour la Rhodésie du Sud. L'autorisation du recours à la force, encore que précise et limitée, était une nette justification de l'attitude adoptée par les Etats Membres afro-asiatiques, y compris le Pakistan, qui estimaient que des mesures plus décisives étaient nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs de la résolution 217 (1965). Avec la majorité des Membres de cette organisation, le Pakistan n'a pas estimé que les mesures prises par le Conseil de sécurité dans ce cas précis étaient suffisantes pour permettre d'atteindre l'objectif visé, à savoir: mettre fin au régime illégal et raciste de la Rhodésie du Sud.

85. Cependant, le Pakistan a approuvé cette mesure qui lui paraissait être un pas dans la bonne direction, pas qui devait être suivi de mesures plus efficaces et plus hardies. Il y a lieu de regretter que les mesures proposées par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda,

to the United Kingdom draft resolution were not approved by the Council.

86. Since the adoption of resolution 221 (1966) oil has continued to flow into Southern Rhodesia from other sources, namely, by overland routes, from South Africa. According to the results of an investigation conducted on the Rhodesian frontier by the liberal Rand Daily Mail of Johannesburg, the position on 18 April was that the supply of oil by road and rail to Southern Rhodesia had increased from 80,000 gallons a day at the beginning of March to 160,000 gallons a day. This is roughly double Rhodesia's requirement of oil under its present rationing. It is, therefore, crystal clear that, in order effectively to block the supply of oil to Southern Rhodesia, it is absolutely necessary to deny it the flow of oil from South Africa which has helped to sustain it in its present defiant posture. Otherwise it would appear that the administering Power and the United Nations were stamping a mouse in the kitchen whilst a lion was roaring at the door. In support of its position, I would like to cite a news report appearing in the London Observer of 17 April, datelined Salisbury, according to which Ian Smith, commenting on the United Nations action concerning the supply of oil from the two vessels at Beira, said:

"The fact that Rhodesia would not be getting oil from Joanna V should not worry people so very much. For the use of pipeline to transport oil from the coast was a comparatively new development and the traditional methods of getting oil could continue to be used."

87. He is also reported to have said that his régime was experimenting with a charcoal gas plant for adaptation to diesel engines and that the "oil-from-coal" plan was also going ahead.

88. According to the well-documented and thorough study on the question of Southern Rhodesia prepared by the Secretariat, oil accounts for only 27 per cent of Southern Rhodesia's energy requirements. Sixty-three per cent of Southern Rhodesia's industry and agriculture are worked by coal, and the remaining 10 per cent by electric power from the Kariba Dam. It will therefore be seen that the limited action envisaged under resolution 221 (1966) is not enough to meet the aims and objectives of Security Council resolution 217 (1965).

89. The expectations of the administering Power have been belied and it is necessary for the Council to decide to adopt the mandatory sanctions provided for under Chapter VII of the Charter in order fully to realize the aims and objectives of its resolution 217 (1965). Under this resolution the Government of the United Kingdom was called upon, amongst other things, "to take all other appropriate measures which would prove effective in eliminating the authority of the usurpers and in bringing the minority régime in Southern Rhodesia to an immediate end". In accordance

dans leurs amendements [S/7243] au projet de résolution du Royaume-Uni, n'aient pas été approuvées par le Conseil.

86. Depuis l'adoption de la résolution 221 (1966), le pétrole a continué d'affluer en Rhodésie du Sud en provenance d'autres sources, par voie de terre depuis l'Afrique du Sud. Aux termes d'une enquête menée à la frontière rhodésienne par le journal libéral Rand Daily Mail de Johannesburg, la situation, le 18 avril, était la suivante: l'approvisionnement de la Rhodésie du Sud en pétrole par route et par rail était passé de 80 000 gallons par jour, au début de mars, à 160 000 gallons par jour. C'était à peu près le double des besoins en pétrole de la Rhodésie selon le régime de rationnement actuellement en vigueur dans ce territoire. Il est clair comme le jour que, pour arrêter vraiment l'approvisionnement en pétrole de la Rhodésie du Sud, il est absolument nécessaire de l'empêcher de recevoir le pétrole qui lui arrive de l'Afrique du Sud et qui lui a permis de persister dans son attitude actuelle de défi. Sinon, il semblerait que la Puissance administrante et les Nations Unies pourchassent une souris dans la cuisine tandis qu'un lion rugit à la porte. A l'appui de cette affirmation, je voudrais citer une dépêche parue dans l'Observer de Londres, le 17 avril, en provenance de Salisbury, selon laquelle Ian Smith, commentant les mesures prises par les Nations Unies au sujet du pétrole provenant des deux bâtiments au large de Beira, disait:

"Le fait que la Rhodésie ne recevrait pas le pétrole transporté par le Joanna V ne devrait pas causer une inquiétude excessive. En effet, l'utilisation d'un oléoduc pour transporter le pétrole venant de la côte est un phénomène relativement récent et l'on peut continuer à se servir des anciens modes de transport du pétrole."

87. Il aurait également déclaré que son régime était en train de mettre à l'essai une usine fabriquant du gaz à partir du charbon de bois pour une adaptation aux moteurs diesel et que le programme du "pétrole extrait du charbon" progressait également.

88. Selon l'étude bien documentée et approfondie faite sur la question de la Rhodésie du Sud par les soins du Secrétariat, le pétrole ne représente que 27 p. 100 des besoins énergétiques de la Rhodésie du Sud. Le charbon alimente 63 p. 100 de l'industrie et de l'agriculture de la Rhodésie du Sud et les 10 p. 100 restants sont alimentés par l'énergie électrique provenant du barrage de Kariba. On peut donc constater que les mesures limitées envisagées aux termes de la résolution 221 (1966) ne suffisent pas pour atteindre les buts et les objectifs de la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité.

89. Les espérances de la Puissance administrante ont été déçues, et il faut que le Conseil décide d'adopter les sanctions obligatoires prévues au Chapitre VII de la Charte afin d'assurer la pleine réalisation des buts et des objectifs de sa résolution 217 (1965). Aux termes de cette résolution, le Gouvernement du Royaume-Uni était prié, notamment, "de prendre toutes autres mesures appropriées qui se révéleraient efficaces pour anéantir l'autorité des usurpateurs et pour mettre fin immédiatement au régime minoritaire en Rhodésie du Sud". Conformément au

with paragraph 8 of this resolution, all States were called upon "to refrain from any action which would assist and encourage the illegal régime and, in particular, to desist from providing it with arms, equipment and military material, and to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia, including an embargo of oil and petroleum products".

90. As I have stated earlier, the objectives envisaged in these provisions of the resolutions have not been achieved because of the non-co-operation of certain Member States and for want of more courageous steps against the rebel régime by the administering Power. The achievements of the administering Power and the United Nations in this vital issue have fallen short of their promise and capacity. It is of the highest importance that the Council should decide to call upon the administering Power to redeem its pledges and to carry out the mandate from this world Organization effectively and without further delay.

91. To this end, the Council should decide to take appropriate measures, including the use of force, if necessary, as provided for under Articles 41 and 42 of the Charter. Time has shown that, in the case of Southern Rhodesia, permissive sanctions have failed. Mandatory sanctions must therefore be resorted to in order to quell the racist régime in Southern Rhodesia and pave the way for the people of Zimbabwe to realize their legitimate aspirations of self-determination and independence. The Rubicon was crossed when the Security Council decided to authorize the British Government to use force, if necessary, in the limited and specific case of the arrival of the vessels at Beira. Now it has only to follow up this important decision by authorizing the coercive measures necessary to achieve its ends.

92. Time is running out and the situation does not brook delay. The delegation of Pakistan ventures to express its confidence that the Council will respond to the challenge and act resolutely and with speed to abolish the racist régime in Southern Rhodesia and to help towards the establishment of a government based on the self-determination of the people of Zimbabwe.

93. The PRESIDENT: There are no more speakers on my list for this meeting, although several representatives have announced their intention to speak this afternoon. In these circumstances, the meeting will be adjourned until three o'clock this afternoon.

The meeting rose at 12.40 p.m.

paragraphe 8 de cette résolution, tous les Etats étaient priés de "s'abstenir de toute action qui aiderait et encouragerait le régime illégal et, en particulier, de s'abstenir de lui fournir des armes, de l'équipement et du matériel militaire, et de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers".

90. Comme je l'ai dit précédemment, les objectifs envisagés dans ces dispositions n'ont pas été atteints parce que certains Etats Membres ont refusé de coopérer et que la Puissance administrante s'est refusée à prendre des mesures plus hardies contre le régime rebelle. Les accomplissements de la Puissance administrante et des Nations Unies sur cette question vitale n'ont pas été ce qu'ils auraient pu être. Il est absolument indispensable que le Conseil décide de demander à la Puissance administrante d'honorer ses engagements et de s'acquitter, de façon efficace et sans nouveau retard, du mandat que lui a conféré l'Organisation.

91. A cette fin, le Conseil devrait décider de prendre des mesures appropriées, y compris, s'il le faut, le recours à la force, comme le prévoient les Articles 41 et 42 de la Charte. Le temps a montré que, dans le cas de la Rhodésie du Sud, les sanctions facultatives ont échoué. Il faut donc recourir à des sanctions obligatoires pour mettre fin au régime raciste de Rhodésie du Sud et permettre au peuple du Zimbabwe de réaliser ses aspirations légitimes à la libre détermination et à l'indépendance. Le Rubicon a été franchi lorsque le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser le Gouvernement britannique à employer la force s'il le fallait dans le cas précis et limité de l'arrivée des bâtiments à Beira. Il n'a plus, maintenant, qu'à donner suite à cette importante décision en autorisant le recours aux mesures de coercition nécessaires pour parvenir à ses fins.

92. Le temps presse, et la situation ne souffre aucun retard. La délégation du Pakistan se permet d'exprimer sa conviction que le Conseil relèvera le défi et agira avec décision et rapidité pour abolir le régime raciste de Rhodésie du Sud et contribuer à établir un gouvernement fondé sur la libre détermination du peuple du Zimbabwe.

93. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Aucun autre orateur n'est inscrit pour cette séance, bien que plusieurs représentants aient annoncé leur intention de parler cet après-midi. Dans ces conditions, je propose de lever la séance et de reprendre nos travaux cet après-midi à 15 heures.

La séance est levée à 12 h 40.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.